

PROJET DU CENTRE SOCIAL KANEVEDEN DE BELLEVUE 2017- 2020

Commission Validation
Projets
du 8 décembre 2016



SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	1
I. FICHE D'IDENTITÉ.....	2
II. LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE SOCIAL.....	3
III. LE QUARTIER DE BELLEVUE (Etat des lieux).....	5
IV. LA DÉMARCHE MISE EN PLACE PAR L'ASSOCIATION POUR L'ELABORATION DU PROJET DE CENTRE.....	8
V. BILAN SYNTHÉTIQUE DU PROJET DE CENTRE MIS EN OEUVRE SUR LA PÉRIODE 2011-2015.....	11
VI. LES ENQUETES.....	17
VII LE DIAGNOSTIC ET LES AXES DU PROJET.....	21
VIII. LE PROJET POUR LA PÉRIODE 2017-2020.....	25
LE PLAN D'ACTIONS	
AXE 1 : Favoriser l'accessibilité à tous.....	28
LE PLAN D'ACTIONS	
AXE 2 : Développer le pouvoir d'agir des habitants et favoriser le mieux vivre ensemble.....	36
LE PROJET FAMILLES.....	42
IX. LES MOYENS FINANCIERS.....	46
X. L'ORGANISATION DU SUIVI ET L'EVALUATION DU PROJET CENTRE SOCIAL.....	49
XI. LE BILAN ET L'EVALUATION DU PROJET DE CENTRE SOCIAL.....	53
XII. LEXIQUE.....	54

PRÉAMBULE : DES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE À PRENDRE EN COMPTE

Le projet de Centre Social que nous présentons devait initialement faire l'objet d'un renouvellement à compter du 1^{er} janvier 2016 et être agréé en décembre 2015 par la Commission de Validation des Projets de la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère.

En préalable à cette présentation, des négociations devaient s'ouvrir au cours du second semestre 2015, entre les associations des centres sociaux brestois, représentées par l'UBACS, la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère et la Ville de Brest. Elles devaient établir les conventions d'objectifs et de gestions quadriennales et tripartites qui permettraient de définir les financements nécessaires pour mettre en oeuvre les actions prévues dans les projets présentés.

Ce calendrier a été fortement perturbé par les contraintes budgétaires auxquelles ont été confrontés nos deux partenaires financiers principaux : la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère et la Ville de Brest. En effet, au début de l'automne 2015, soit un an après le début des travaux d'élaboration des projets et la mobilisation des acteurs de terrain, la Ville de Brest et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère n'étaient pas en mesure de préciser les enveloppes financières qui pourraient faire l'objet des négociations pour les conventionnements.

Si la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère, lors de son conseil d'administration du 8 décembre 2015, a précisé son cadrage financier pour la période 2016-2019 en maintenant ses engagements à hauteur de ceux de 2015, la Ville de Brest, quant à elle, a annoncé en novembre 2015 une baisse unilatérale et générale de l'ensemble de ses financements de 4 % pour la seule année 2016. Cela a conduit les associations des 23 équipements brestois concernés à demander une véritable négociation sur les futurs conventionnements et pour les centres sociaux, la demande auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère d'une prolongation d'agrément jusqu'en juin 2016.

Malgré la mise en place de temps de concertation entre les associations et la Ville, il n'a pas été possible d'aboutir à des conventions avec un cadrage financier précis pour la Commission de Validation des projets du 30 juin 2016. Cela a eu pour conséquence une présentation partielle des projets des cinq centres sociaux brestois avec une prolongation de l'agrément jusqu'au 31 décembre 2016.

A ce jour, nous n'avons guère avancé dans le travail de finalisation et de cadrage financier avec la Ville de Brest. Cependant, voici désormais plus de deux ans que les travaux d'élaboration des projets de centres sont engagés et que bénévoles, partenaires et salariés sont mobilisés.

Maintenir cette dynamique sans avoir de certitudes quant à l'aboutissement de la démarche était de plus en plus compliqué et le risque de lassitude voire de désinvestissement est apparu au fil des jours. Il a donc été décidé, en concertation avec les services de la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère, de présenter, malgré tout, les projets des cinq centres brestois pour les quatre prochaines années lors de la commission de validation des projets du 8 décembre 2016.

Ceux-ci ne pourront pas intégrer avec précision l'évolution des financements au delà de 2017. Cependant, le temps de l'action étant venu, il s'agira de mettre en oeuvre ce qui pourra raisonnablement l'être, à compter de 2017.

Nous souhaitons qu'en préalable à la lecture de ce projet, le contexte particulier qui ne nous permet pas d'élaborer des plans d'actions aussi précis et complets que souhaitables, soit précisé.

I- FICHE D'IDENTITE

Centre Social "Kaneveden" de Bellevue
1, rue Pierre Trépos
29200 BREST

Tél : 02 98 03 08 69
Fax : 02 98 47 17 49

courriel : cu.kaneveden@gmail.com
site : <http://centresocialbellevuebrest.fr>

Association : "Comité d'Usagers du Centre Social Kaneveden de Bellevue"
Créée le 29 avril 1986
Dernière modification des statuts le 3 avril 2013
Dernière assemblée générale le 27 avril 2016

Date du 1^{er} agrément Centre Social : 19/11/1987
Date du 1^{er} agrément Animation collective familles : 1999
Année d'ouverture du Centre Social : 1972

Propriété des locaux : 60% Ville de Brest
40% CAF du Finistère

Superficie : 1600 m²

Mode de gestion : gestion directe assurée par la CAF 29 dans le cadre d'une convention de co-financement entre la Ville de Brest (50,705%) et la CAF du Finistère (49,295%) qui permet d'assurer le fonctionnement des locaux et le financement des postes des salariés "CAF" affectés à la gestion des locaux et l'accompagnement du projet de Centre Social porté par l'association du centre. Une convention d'objectifs et de financement est également conclue entre le Comité d'Usagers du Centre Social Kaneveden de Bellevue, la Ville de Brest et la CAF du Finistère, pour la durée de l'agrément du projet "Centre Social" pour permettre la réalisation des actions prévues.

Des ressources humaines en 2015 :

Les bénévoles : près de 90 bénévoles se sont impliqués dans les actions de l'association ce qui représente environ 9900 heures de bénévolat soit environ 5,5 ETP (Equivalent Temps Plein).

Les salariés :

- le personnel associatif représente 4,65 ETP :
 - 3 permanents (2,6 ETP) : 1 coordinatrice associative, 1 coordonatrice du secteur enfance-jeunesse, 1 directeur ALSH/Accompagnement scolaire
 - 6 intervenants d'ateliers
 - 1 personnel de service ALSH et une dizaine d'animateurs BAFA (pour l'ALSH mercredis et vacances scolaires)
 - 2 volontaires en service civique : 24h/semaine (soit 1,4 ETP)
- le personnel CAF représente 4,2 ETP :
 - 1 responsable de centre
 - 1 agent de développement référent familles
 - 1 adjointe technique
 - 1 secrétaire 0,5 ETP
 - 1 gardien agent d'accueil 0,7 ETP

Total salariés : 8,85 ETP

Total salariés + SCV : 10,25 ETP

Total avec valorisation bénévolat : 15,75 ETP

II- LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE SOCIAL

L'association fonctionne sous forme collégiale, elle est composée : d'un conseil d'administration de 12 membres élus et de 3 membres de droit avec voix consultatives, d'un bureau de 8 administrateurs qui se répartissent dans 6 délégations :

- secrétariat et représentation de l'association
- gestion des finances
- gestion du personnel
- relations extérieures
- relations internes
- suivi du secteur enfance-jeunesse

L'association est affiliée à la Fédération Française des Centres Sociaux et membre de l'Union Bestoise des Associations des Centres Sociaux (UBACS).

En 2015, elle regroupe 968 adhésions familiales représentant 1212 participants.

64% des participants habitent sur le quartier de Bellevue

24% habitent d'autres quartiers brestois

11% habitent hors de Brest

- 34 activités différentes sont proposées aux adhérents
- 8 associations adhérentes proposent quant à elles 12 activités
- des services et actions solidaires proposés par l'association : braderie de vêtements, bibliothèque, espace multimédia, PAPI, cabas des champs, cuisine simple et pas chère, accès Caf.fr, prêt de salles.

Des permanences et services de différents partenaires :

- Vie libre
- Cresus (aide aux situations de surendettement)
- Cimade (soutien et accès aux droits en direction des étrangers)
- Cité Lab (création d'entreprises)
- Hôpital de jour de Bohars
- ABAAFE, cours de français pour les personnes étrangères
- ICEO-CIDFF : action en direction des femmes de Bellevue en recherche d'emploi
- PLIE : soutien pour les bénéficiaires du RSA
- Halte-garderie municipale
- Association Solidarité Sabou

Des activités proposées, majoritairement, à des tarifs tenant compte des revenus des ménages suivant 6 tranches de quotient familial.

Quotient familial	Tranche
<376	1
377-480	2
481-560	3
561-800	4
801-1000	5
>1000	6

III- LE QUARTIER DE BELLEVUE (Etat des lieux)

1- Présentation du quartier

Bellevue est un quartier récent, issu de la reconstruction de Brest après la deuxième guerre mondiale.

Il est doté, de nombreux services publics de proximité : mairie annexe, piscine, médiathèque, patinoire, maison de quartier, patronage laïque, poste, poste de police, mission locale, 7 écoles maternelle et primaire, un collège, l'UBO y est aussi implantée...

D'autres sont en cours ou à venir :

- Agrandissement de la maison de retraite Kerlevenez (EHPAD)
- Restructuration du centre commercial du Bergot (Bahamas)
- Restructuration du jardin Gargarine
- Aménagement des bords de Penfeld.

Des commerces en grand nombre autour de la place Napoléon III et répartis dans quatre autres petits centres commerciaux (Bahamas, Quizac, Kergoat, Langevin) qui ont plus de difficultés à se développer.

Par ailleurs, il s'y développe une vie associative importante avec :

- une dizaine d'associations sportives
- 2 associations de défense des habitants
- et plus de 50 associations d'aide aux personnes, médico-sociales, socio-culturelles et de loisirs.
- une Maison de quartier de Bellevue
 - accueil des jeunes 10-25 ans
 - programmation culturelle (musique)
 - dispositif d'insertion sociale (AGIR)
 - activités socio-culturelles
- un patronage laïque du Bergot (PLB)
 - activités socio-culturelles pour adultes et enfants
 - centre de loisirs 3-14 ans
 - sections sportives (football, volley-ball, tennis de table, badminton, cyclotourisme, kayak, natation)

2- Quelques chiffres sur le quartier de Bellevue

2-1- Une population en baisse

Le quartier de Bellevue compte, au recensement de 2009, 17735 habitants soit 13% de moins en 10 ans (-2750 habitants). En 2012, on ne compte plus que 16772 habitants soit -5,43% en 3 ans (-963 habitants).

Ce sont principalement les secteurs de Kergoat Est et Kerhallet qui ont connu la plus forte baisse de population. On note également une image du quartier qui conduit à une désaffection des locations dans le parc privé.

2-2- Des caractéristiques particulières des "ménages"

- Du fait de la proximité de l'université, beaucoup d'étudiants résident sur le quartier ce qui en fait un quartier "jeune" . On y recense également un nombre de familles monoparentales plus important que la moyenne brestoise. Elles représentent 26% des familles quand la moyenne brestoise se situe à 17%.
- Une évolution forte de la structure des ménages. En 10 ans, on constate de fortes évolutions :
 - le nombre de couples avec enfant(s) a baissé de 30%,
 - des personnes vivants seules en augmentation de 22%, elles représentent en 2012, 52% des ménages du quartier à l'identique de la moyenne brestoise mais à relativiser du fait de la présence de nombreux étudiants notamment sur Lanredec.

Quelques chiffres (2012) :

Les moins de 25 ans soit 6658 personnes qui représentent 40% de la population.

Une situation qui reste stable par rapport à 2009 (39,8%) toutefois il convient de relativiser ce chiffre en tenant compte de la surreprésentation des 18-24 ans (20% de la population) qui correspond également pour une part importante aux étudiants résidants sur le quartier.

Concernant les personnes seules qui représentent 52% des ménages de Bellevue, elles sont + 2% par rapport à 2009, là aussi il convient de relativiser le chiffre en tenant compte de la population étudiante (69% sur le secteur Lanrédec université).

Il n'en reste pas moins que la tendance est réelle.

Les familles monoparentales représentent quant à elles 26% des ménages quand sur la ville la proportion n'est que de 19%.

2-3- Le logement

Un parc de logements majoritairement collectif :

- 9250 logements sur le quartier dont 8700 résidences principales constituées de 88% d'appartements.
- 63% des logements sont en location dont 50% relèvent du parc social (2700 logements HLM)
- L'ancienneté dans le logement progresse, en moyenne 11 ans (17 ans propriétaires, 11 ans HLM, 4 ans parc privé locatif)
- Des quartiers HLM importants : Quizac et Kerbernier qui à eux deux représentent la moitié du parc HLM de Bellevue (environ 1300 logements)

2-4- L'activité

Les chiffres de l'activité sont en retrait par rapport à la moyenne brestoise.

- 75% de salariés en CDI (Brest 77%)
- 23% de travailleurs précaires (Brest 20%)
- 14% de la population du quartier est bénéficiaire du RSA (Brest 11%).

Indice du chômage à Bellevue : 21% de la population active (Brest 16%).

(Les secteurs les plus "touchés" : Kerhallet : 27%, Kergoat Ouest 25,5%, Kerbernier 23,7%, Quizac 23,6%)

Des revenus modestes :

Le revenu fiscal médian est majoritairement inférieur à la moyenne brestoise (sauf pour Lanrédec et Bellevue centre)

- 10% des ménages dispose d'un revenu annuel inférieur à 1300€ par unité de consommation
- Par rapport à la population couverte par la Caf (taux de couverture = 56%) près de la moitié des habitants de Bellevue dispose d'un revenu inférieur à 982€ par unité de consommation.
- Les situations de pauvreté les plus élevées sont à Kergoat Ouest et Kerbernier.
- 25% des 0-24 ans du quartier vivent sous le seuil du bas revenus (Brest 17%).

Minima sociaux = + 7 points par rapport à la moyenne brestoise (progression de 9 points entre 2008 et 2011 + 683 personnes)

Nombre de personnes concernées par les minima sociaux : 2585.

2-5- En résumé

- **une population en diminution constante depuis plus de 10 ans,**
- **les familles avec enfants moins nombreuses**
- **la part des jeunes qui diminue même si elle reste élevée du fait de la présence des étudiants**
- **la part des personnes seules en augmentation**
- **des indicateurs de précarité et de pauvreté qui sont importants et qui ont conduit à placer le quartier de Bellevue en quartier prioritaire de la politique de la ville en 2015 et a classer 4 écoles et le collège en Zone d'Education Prioritaire (ZEP) (sources Ville de Brest 2012- Insee 2009-2007 – DGFIP – CAF)**

IV – LA DÉMARCHE MISE EN PLACE PAR L'ASSOCIATION POUR L'ÉLABORATION DU PROJET DE CENTRE :

- A partir de l'été 2014, le Conseil d'Administration (CA) de l'association a adopté la méthode d'élaboration du projet ainsi que l'échéancier de sa réalisation.

Les instances sur lesquelles s'est appuyée l'association pour l'élaboration du projet :

- **Les groupes de travail :**
 - Ils se réunissent tout au long de l'élaboration du projet pour mener différentes actions et réflexions,
 - Ils sont composés d'administrateurs, de bénévoles, d'habitants, de partenaires et de salariés du centre,
 - Ils rendent compte de leurs travaux au CA via le bureau de l'association.
- **Les réunions d'équipe :**

Environ deux fois par mois, cette réunion élargie aux administrateurs du CA fait un point technique sur différents dossiers dont celui du projet "Centre Social". Elle propose au bureau d'aborder certaines questions au CA, elle prépare les commissions projets.
- **Le bureau et le CA :**
 - Le bureau prend en compte les travaux et questions remontant des groupes de travail et des réunions d'équipe et prépare leurs mises à l'ordre du jour du CA.
 - Le CA, il se réunit mensuellement, décide des orientations du projet et valide les propositions des groupes de travail et de la commission projet. Il rend compte de l'avancée de l'élaboration du projet à l'Assemblée Générale de l'association.
- **La Commission projet :**

Elle agit par délégation du CA de l'association pour :

 - suivre l'ensemble de la démarche d'élaboration du projet,
 - préciser les étapes de la démarche à mettre en place et les groupes de travail nécessaires,
 - rendre compte au CA de l'avancée des travaux.

Elle est composée :

 - d'administrateurs et de bénévoles de l'association,
 - de représentants des partenaires du quartier,
 - de salariés du Centre Social.
- **L'assemblée générale :**

Annuellement le CA rend compte aux adhérents et à ses partenaires du travail réalisé au cours de l'année écoulée et des orientations envisagées pour l'avenir.

Pendant la période d'élaboration du projet, l'AG est sollicitée pour contribuer à l'élaboration des orientations du projet et à leur validation.
- **L'UBACS :** l'Union Brestoïse des Associations des Centres Sociaux regroupe les associations des 5 centres brestoïses et a conduit un travail d'harmonisation de leur démarche d'élaboration en fixant un calendrier unique et en intervenant auprès des partenaires financiers en leurs noms.

Quelques étapes de la démarche de juin 2014 à novembre 2016 :

- Juin 2014 : le CA lance la démarche d'élaboration du projet
- 20 septembre 2014 : rencontre élargie de l'UBACS, mise en place du calendrier commun et définition des différentes étapes de la réalisation des projets.
- Octobre 2014 : enquêtes habitants, adhérents et partenaires :
 - accueil de 2 stagiaires en Master 1 "Interventions sociales"
 - mise en place du groupe de travail "enquêtes"
 - définition du "panel" à interroger
 - réalisation des questionnaires
 - validation par le CA
- 4 novembre 2014 : 1ère commission projet, validation des démarches à entreprendre
- De novembre 2014 à février 2015 : réalisation des enquêtes : 4 équipes d'enquêtes constituées avec environ 2 bénévoles et 1 salarié par équipe + mise à contribution des référents d'activités pour les questionnaires.
- 13 janvier 2015 : commission projet : nouvelles échéances, présentation du travail sur les enquêtes.
- Février-Mars 2015 : mise en forme des résultats des enquêtes et récolte des données quartiers
- 26 mars 2015 : communication et échange sur les retours des enquêtes et des données quartier (16 participants)
- 29 avril 2015 : synthèse et analyse des données recueillies et identification des questions principales et des thématiques à aborder (9 participants).
- 20 mai 2015 : assemblée générale : ateliers reprenant les questionnements et échanges sur le bien fondé des questions et des thématiques à aborder (84 participants).
- 24 juin 2015 : commission projet : point sur les travaux du 1^{er} semestre et validation de la démarche à mettre en place à la rentrée.
- 18 septembre 2015 : CA de validation des projections pour la poursuite des travaux et l'engagement des négociations financières avec la Ville de Brest et la CAF par l'UBACS. Rééchelonnement de l'échéancier jusqu'en mars 2016.
- 24 novembre 2015 : commission projet : préparation des groupes de travail sur les deux axes retenus dans le projet.
- Du 1^{er} au 14 décembre 2015 : réunion des deux groupes de travail des axes du projet pour identifier les actions à poursuivre, à développer et à créer sur les 4 thématiques. 5 réunions avec 26 participants différents (bénévoles, administrateurs, partenaires, salariés).

- 30 janvier 2016 : commission projet élargie (24 participants):
 - partage sur les forces et faiblesses du quartier
 - identification et validation des questionnements à prendre en compte, les actions prioritaires à réaliser, proposition au CA.
- 29 février 2016 : groupe de travail sur l'axe "accessibilité" (8 participants)
- 9 mars 2016 : groupe de travail sur l'axe "pouvoir d'agir" (9 participants)
- Les actions prioritaires et leurs contenus sont précisés.
- Présentation au CA de mars 2016 et préparation de l'AG.
- 29 avril 2016 : AG présentation de la structure du projet, des axes prioritaires et des actions qui en découlent. Vote de l'AG.
- Mai 2016 : préparation de la présentation du point d'étape pour la CVP du 30 juin. Groupe de travail, présentation (bureau + salariés + bénévoles)
- 5 novembre 2016 : commission projet élargie : élaboration du plan d'action 2017; les actions à poursuivre, à développer et à créer en 2017 compte tenu des incertitudes budgétaires et préparation du document "projet" pour la CVP du 8 décembre. (19 participants).

V – BILAN SYNTHÉTIQUE DU PROJET DE CENTRE MIS EN ŒUVRE SUR LA PÉRIODE 2011- 2015 :

1 – L'axe enfance-jeunesse

2 objectifs :

- Proposer une offre de loisirs diversifiée et adaptée aux enfants de 3 à 14 ans.
- Offrir plus de places d'accueil pour les moins de 6 ans

Ce qui a été fait :

ALSH 3 – 12 ans : avec la mise en place de nouveaux rythmes scolaires en septembre 2014 : maintien d'une ouverture le mercredi matin pour les enfants des écoles privées (20 places).

- Passage de la capacité d'accueil de 50 à 60 places
- (24 enfants de moins de 6 ans et 36 enfants de plus de 6 ans)
- Recrutement d'un directeur adjoint pour l'ALSH
- Pendant la période scolaire taux de remplissage maximum à 60 enfants
- Pendant les vacances environ 45 enfants/jour

Le temps libre 10-14 ans :

Travail engagé avec les partenaires du quartier dans le cadre du PEL (projet Educatif Local).

Pour le Centre Social, cela se traduit par :

- Mise en place de stages aux petites vacances scolaires (12 à 16 personnes) (avec PLB et Maison de quartier)
- Création d'un mini camp d'été en 2015 pour 10 enfants
- Mise en place d'ateliers pendant l'année scolaire : Modern Jazz, Hip Hop, théâtre

D'autres ateliers pour les enfants au cours de la semaine : éveil musical, guitare, éveil corporel, multisports, loisirs créatifs.

Ce que nous retenons :

Une évolution sensible de l'ALSH depuis la réforme des rythmes scolaires et une augmentation de la fréquentation pendant la période scolaire.

Deux types de publics fréquentent l'ALSH : les enfants dont les parents travaillent pendant la période scolaire (revenus + élevés), d'autres provenant de familles plus précaires qui restent sur le quartier pendant les vacances scolaires, ces mêmes enfants ne fréquentent que de temps en temps les structures pendant l'année scolaire.

Le travail partenarial permet de voir aboutir le projet des 10-14 ans avec la répartition des actions entre les structures du quartier et une bonne coordination entre les ALSH du secteur.

Les locaux du Centre Social ne sont pas bien adaptés pour l'accueil des enfants, notamment les moins de 6 ans.

La nécessité de se limiter à un partenariat de quartier pour les projets menés dans le cadre du PEL ne permet pas toujours de monter des actions d'envergure (base d'été, camps...).

2 – L'axe Éducation – familles

3 objectifs :

- 1/ Continuer la concertation entre les différents acteurs de l'accompagnement scolaire et conforter l'accompagnement scolaire du comité d'usagers,
- 2/ Accompagner les parents, les enfants et les acteurs du quartier sur les questions liées à l'éducation...
- 3/ Permettre aux enfants et leurs parents de partager des moments privilégiés qui renforcent les liens familiaux,

1 / L'accompagnement scolaire

Recrutement d'un coordinateur/responsable de l'activité en janvier 2015.

Contacts avec les écoles partenaires et poursuite du travail engagé dans le cadre du PEL.

Depuis la rentrée 2015-2016, 4 écoles du quartier et le collège sont passées en ZEP (Zone Education Prioritaire), de ce fait, un accompagnement scolaire est proposé par les enseignants après l'école ce qui se traduit par une moindre fréquentation de l'activité (16 enfants inscrits CP – CE1 – CE2 et collège).

Un dispositif qui fonctionne correctement mais qui mérite une réécriture du projet avec notamment une meilleure prise en compte de l'accueil et de l'accompagnement des parents.

2 / Accompagnement des parents

Les actions menées dans le cadre de cet objectif ont rencontré des difficultés diverses qui conduisent à se réinterroger sur nos modalités d'interventions.

Les parents qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants s'adressent à des partenaires spécialisés (Parentel, Maison des Parents...). Il faut recentrer notre action sur les temps de rencontres privilégiées, en proximité.

3 / Renforcer les liens familiaux

De nombreuses propositions sont mises en œuvre avec des bénévoles et des salariés.

La Maison enchantée : accueil des parents et des enfants de 3 mois à 4 ans, 3 matinées/semaine. 20 à 25 familles concernées, fréquentation moyenne de 30 enfants/an.

Les animations :

- Méli Mélo pendant les petites vacances scolaires
- Bellevue fête le printemps : nouveau partenariat de quartier qui a permis de passer d'une action Centre Social à l'échelle du quartier.
- Le festival du conte, puis les semaines de la petite enfance depuis 2015.
- Le festival du court métrage.

Les sorties familiales, après un recentrage sur les familles du quartier, on retrouve un équilibre de fonctionnement et de fréquentation (60 familles concernées en 2014/2015).

Des actions qui se mettent en place en partenariat à partir de la mise en commun des constats et perceptions des besoins : semaine "sommeil", forum vacances des familles... et l'activation des réseaux "petite enfance" qui a permis la mise en place d'actions telles que "bébé dans l'eau" et la semaine de la petite enfance.

L'accompagnement du projet week-end familial et l'information vacances complètent les interventions visant à favoriser les vacances en familles.

Des services en soutien pour les familles :

- Le Cabas des champs, groupement d'achats de légumes à circuit court
- Cuisine simple et pas chère : cours de cuisine avec des produits locaux et de la banque alimentaire (en partenariat avec le CCAS, la Halte et le Phare).

Braderie de vêtements : collecte et vente de vêtements d'occasion en bon état.

Ce que nous retenons :

Les familles rencontrent de plus en plus de difficultés sociales et économiques.

Leur mobilisation pour participer à des actions avec leurs enfants demandent de plus en plus de relations en proximité.

De nouveaux partenaires sont arrivés sur le quartier (Maison des Parents, Pause autour de bébé...) ce qui nécessite un repositionnement quant à la complémentarité des actions mais permet de développer des actions communes.

Un partenariat qui est efficace autour du PEL (Projet Educatif Local), du DRE (Dispositif Réussite Educative), du projet cuisine, des animations du quartier.

L'arrivée de familles ultra-marines (Mayotte), en grand nombre ces dernières années, nécessite de repenser les actions en prenant en compte les spécificités de ce public (accompagnement scolaire, organisation et fonctionnement des familles).

Les relations de proximité doivent être développées notamment sur Kerbernier et Kergoat.

3 – L'axe isolement social

3 objectifs :

- Développer des occasions, des prétextes aux rencontres sur le quartier.
- Proposer des actions pour faciliter l'insertion des familles monoparentales
- Contribuer au partage pour les acteurs du quartier de question de l'isolement social.

Ce qui a été fait :

La mise en place d'actions visant à rompre l'isolement :

- Tricot : 2 séances par semaine en 2015, 30 participants.
- Couleur Café : temps de rencontre hebdomadaire, 20 participants.
- Ciné B2 du dimanche (1 fois par mois) 24 participants en moyenne.
- Sorties pour tous : sorties tout au long de l'année. 144 participants en 2014.
- Tarot / Belote : 1 fois par semaine. 34 participants.

Des actions socioculturelles proposées tout au long de l'année → 27 actions en 2015

Des temps forts rythment l'année :

- Bellevue fête le printemps, festival OUPS, un dimanche au bord de l'eau, Samedi festif...
- Le Réveillon solidaire : mobiliser le réseau des partenaires du quartier pour inviter les personnes « isolées » à un temps festif et convivial en fin d'année :

La mobilisation des partenariats de quartier, pour inviter les personnes isolées, baisse progressivement. Le réveillon est réorienté en 2015 en une fête de Noël pour tous, en journée avec un partenariat reconstitué. Plus de 400 personnes ont participé à cette journée, qui a été précédée d'un concert de Noël de l'ensemble Matheus où 150 habitants de Bellevue ont pu bénéficier de places à tarif adapté.

Mise en place d'une tarification différenciée expérimentale pour les ménages sans enfants (QF < 1001 €) et pour les personnes vivant seules (QF < 1201 €). 3 activités concernées (travaux manuels, sorties culturelles, sorties pour tous).

« Jardin partagé de Kerbernier : "Mi en sol"»

Proposé prioritairement aux habitants de Kerbernier, c'est un lieu d'échanges et de rencontres sur le quartier créé début 2012. Il comprend 16 parcelles individuelles (dont une travaillée par l'hôpital de jour de Bohars) et 2 collectives plantées d'arbres fruitiers et plantes mellifères. 9 habitants de Kerbernier cultivent une parcelle.

A l'initiative de quelques jardiniers, un jardin « Incroyables comestibles » a vu le jour à côté du jardin Mi en Sol à Kerbernier.

Actions de proximité à Kerbernier

Développer, à partir des rencontres avec les habitants, des actions régulières et/ou ponctuelles favorisant les liens sociaux.

En 2012 lancement de la ronde des jeux et des livres à Kerbernier ouvert à tous enfants et parents. Cette action est animée par un service civique embauché par le comité d'usagers du Centre Social (avec des bénévoles et un étudiant kapseur en 2014/2015).

En 2014, l'association AFEV (Association de la Fondation Edutante pour la Ville) a mis en place une nouvelle action sur le quartier de Kerbernier : le projet Kaps. Des étudiants habitant le quartier mènent des actions solidaires en bénéficiant d'un loyer modeste. Le service civique du Centre Social s'est investi dans plusieurs actions initiées par les Kapseurs. Temps forts mensuels proposés aux habitants (jardinage, découverte de jeux...), aide aux devoirs, communication...

En 2015/2016 contribution au lancement d'internet en habitat social à Kerbernier en participant à l'information des habitants et en proposant des formations informatiques en partenariat avec le service multimédia de la Ville de Brest, BMH.

Ce que nous retenons :

Les activités qui permettent de se rencontrer, de faire des choses ensemble, sont appréciées, même si certaines ont eu un démarrage laborieux.

Les actions partenariales, quant à elles, rencontrent plus de difficultés quand il s'agit de mobiliser, repérer le public ciblé (Réveillon solidaire, actions « isolement »...).

Les difficultés sont de plusieurs ordres : manque de disponibilité, autres priorités, difficultés à identifier le public isolé, manque de coordination sur la durée...

- Le recentrage vers des actions « tout public » s'est opéré ces deux dernières années, dans ces conditions le partenariat fonctionne mieux.
- L'expérience d'accessibilité tarifaire limitée à 3 activités montre que le public ciblé est demandeur d'activités et approuve ce coup de pouce. Cela correspond bien à la tendance du quartier. (augmentation des ménages sans enfants et baisse des revenus).
- Une montée en charge du travail de proximité sur le secteur de Kerbernier en partenariat.

4 – Axe communication

2 objectifs :

- Mieux communiquer sur le quotidien du quartier
- Développer les outils de communication propres au Centre Social

Ce qui a été fait :

Les actions de communication externe auquel le centre a contribué, voire a été à l'initiative, sont aujourd'hui assurées par des partenaires du quartier : annuaire des partenaires, plaquette de Bellevue et d'accueil des nouveaux habitants par la mairie de quartier. Le Journal du quartier et le site de Bellevue par l'association Parlons-en. L'association maintient cependant sa contribution à ces actions.

Les outils de communication interne sont également opérationnels :

- Journal d'informations "Clin d'œil" (4 fois par an) sous forme papier et dématérialisé.
- Panneaux d'information dans les 3 entrées (hors Halte-Garderie) du centre ; agenda et éphémérides.
- Réalisation d'une charte de l'adhérent
- Plaquette d'activités annuelle réalisée avec l'UBACS depuis 2015.
- "Les rendez-vous de Kenadeven" : lettre bi-mensuelle par mail aux adhérents.
- La création d'un site internet du Centre Social
- La mise en place d'un logiciel d'inscription aux activités

Et pour les habitants, l'accès à des services numériques :

- Point PAPI
- Espace caf.fr
- Un espace multimédia pour la formation et l'information, individuelle et collective, à l'utilisation des outils numériques avec l'accompagnement d'un volontaire en service civique.

Des temps privilégiés pour favoriser la communion et les échanges : portes ouvertes, rencontre des référents d'activités, bénévoles et salariés (2/an). Repas des bénévoles.

Ce que nous retenons :

- Le travail sur la communication externe est abouti et les projets sont désormais portés par d'autres partenaires du quartier.
- La communication interne reste quant à elle à renforcer du fait des 3 entrées distinctes du centre qui ne facilitent pas la relation et la communication directe avec les usagers. De plus, l'absence d'un hall d'accueil suffisamment grand pour permettre des temps de rencontres et d'échanges avant et après les activités est un réel handicap.

Des progrès notables grâce à la transition progressive vers la communication numérique sans suppression du papier et de la relation orale.

Il nous faut faire un effort sur la communication orale en "allant vers" pour prendre le temps d'échanger avec le public dans et hors du Centre Social.

VI – LES ENQUÊTES :

Les enquêtes auprès des habitants : 152 questionnaires "habitants" ont été complétés sur les 200 escomptés.

L'échantillon sur lequel porte l'enquête n'est pas totalement représentatif de la composition du quartier. Certaines catégories d'habitants sont sous représentées (les hommes, les 15-24 ans, les étudiants) par contre les 65-79 ans sont sur représentés.

Les résultats sont donc à prendre avec précaution :

Les transports : la majorité de la population se dit satisfaite. Quand elle ne l'est pas, la raison est que les arrêts de bus sont trop loin et qu'ils aimeraient avoir une ligne de tramway sur Bellevue.

Les services : deux tiers des personnes interrogées sont satisfaites des services et activités sur Bellevue. Le reste évoque généralement un manque de commerces dans leur secteur et regrette l'absence de certains services comme un commissariat, une permanence pour les impôts ...

Les souhaits :

- une « maison pour tous » à Kerbernier.
- plus de sélection parmi les gens accédant aux logements collectifs (gros problèmes de voisinage dans plusieurs immeubles sur Bellevue, surtout sur Kerbernier et les Bahamas).
- Une meilleure protection policière et plus de services de police (un commissariat).

L'information : deux tiers des personnes interrogées se disent suffisamment informées de ce qui se passe sur le quartier, principalement par la presse écrite (journal du quartier et presse locale). Le moyen le plus utilisé ensuite est le bouche à oreille. Paradoxalement, le moyen le plus souhaité pour être informé est également le journal, suivi par les affiches. Méconnaissance du site et de l'accès à internet. Souhait de recevoir le journal de quartier dans les boîtes aux lettres.

Les relations ou connaissances sur le quartier :

Kerbernier/Lanrédec : les taux de relations sur le quartier sont les plus faibles par rapport au reste de Bellevue pour ces deux secteurs

Centre/Kerhallet : ils ne souhaitent pas d'occasions de rencontres pour 84% d'entre eux.

Quizac/Le Bergot : les enquêtés de Quizac ont tous des relations sur le quartier, sans exception (100%). Ils ne souhaitent pas plus d'occasions de rencontres pour la plupart des personnes interrogées.

Kergoat Est et Ouest : c'est dans ces secteurs que les gens disent avoir le plus de relations avec leur entourage sur Bellevue et les alentours.

Les enfants : de tous les ménages avec enfants interrogés, peu ont recours à des modes de garde (19% d'entre eux). Les raisons données sont l'incompatibilité des horaires et les coûts onéreux. Les familles monoparentales quant à elles sont satisfaites des services proposés.

Aménagement du territoire :

- Aires de jeux pour enfants (voire abrités).
- Plus de bancs et d'endroits pour se poser. Volonté d'un quartier plus propre.
- Mieux aménager le parc Gagarine.
- Lanrédec : parking supplémentaire car stationnement des étudiants problématique et un parking supplémentaire pour Kergoat.
- Plus de salles de réceptions et une salle d'exposition pour l'ensemble du quartier.

Les enquêtes adhérents : 195 questionnaires retournés (parfois incomplets).

Même s'il en ressort pour l'ensemble une image très positive du Centre Social, il est important néanmoins de tenir compte du fait qu'une partie des répondants, bien qu'adhérents, ont une image « fausse » de ce qu'est un Centre Social. En effet, ils sont quand même près de 10% à indiquer qu'il s'agit d'un simple local pour activités. La majorité indique d'ailleurs venir au Centre Social pour profiter des activités. Par ailleurs, sur ceux ayant répondu à la question portant sur la composition du ménage (70% des interrogés), nous constatons que plus de la moitié d'entre eux vivent seuls. En effet, beaucoup affirment venir au centre dans le but de rompre leur isolement.

Perception :

La majorité des répondants se sent bien au Centre Social puisqu'ils indiquent le trouver agréable et convivial (se sont les deux traits qui ressortent le plus souvent). Ils sont en effet très nombreux à indiquer avoir une image positive du Centre Social.

La majorité des usagers viennent au Centre Social pour faire des activités (82%) ou des rencontres (53%). La plupart des personnes ayant répondu à l'enquête ne souhaitent pas s'investir plus dans le Centre (80%).

Les horaires : la majorité des interrogés indique être très satisfaite des horaires d'ouverture du Centre Social. En revanche, ils sont moins à être satisfaits des horaires liés aux activités. La raison est souvent qu'ils sont incompatibles avec les horaires de ceux qui travaillent (beaucoup aimeraient que les activités soient d'avantage le soir et le week-end).

Les tarifs : les trois quarts des répondants indiquent trouver les tarifs raisonnables. Ils sont ensuite 10% à les trouver peu élevés.

Accès à l'information du centre : la plupart des répondants indiquent se sentir suffisamment informé de ce qui se passe dans le Centre Social. Le moyen le plus utilisé pour y parvenir est le mail. Paradoxalement, c'est aussi le moyen le plus souhaité par ceux qui se disent insuffisamment informés.

Expression de leurs besoins : la majorité estime pouvoir exprimer facilement leurs besoins.

SOUHAITS PAR RAPPORT AUX ACTIVITES :

Activités enfants : danse, plus de théâtre, CinéB2 pour eux le dimanche après-midi.

Activités ados : plus d'activités pour eux.

Activités adultes : couture (soir), dessin, peinture, jogging, zumba, acapuera, fitness, musique (guitare), cours de perfectionnement en informatique, roller, jeux de palets.

Plus d'activités le soir et en fin d'après-midi et le week-end, pour les adultes qui travaillent en journée (dont loisirs créatifs, Taï Chi, couture et yoga) et que les activités ne cessent pas pendant les vacances.

Des activités intergénérationnelles (pêche, cuisine et danse)

Redéfinir les groupes de théâtre: un groupe théâtre pour les 10-14 ans, 14-18 ans, adultes et personne âgées.

Activités personnes âgées :

- Plus de rencontres hors activités, cours de gym spécifique, sorties.
- Que les activités durent plus longtemps.
- Séances de cinéma plein air l'été.

MATERIEL ET LOCAUX :

- Mettre en état les machines à coudre chaque année afin de les garder plus longtemps.
- Tapis plus épais et un peu plus d'équipements pour l'éveil musical. Un local plus adapté pour la petite enfance.
- Une salle pour que ceux travaillant sur Bellevue mais n'y habitant pas puissent venir y manger.
- Une photocopieuse couleur.
- Configuration compliquée des bâtiments : trois entrées distinctes.
- Local plus grand pour le tri du linge de la braderie.
- Un distributeur de boissons chaudes dans le centre.

AUTRE :

- Des réductions d'adhésion pour certains revenus.
- Des bénévoles plus jeunes et plus d'hommes.
- Que la Halte garderie ferme plus tard (18h).
- Des espaces d'échanges sur des sujets qui intéressent (pratiques, politiques et actualité) pour les ados, les adultes et les personnes âgées.

EN RÉSUMÉ :

Il ressort du bilan, des enquêtes, des données quartier et du regard des partenaires :

- Un besoin de propositions d'actions favorisant les rencontres.
- Une approche du précédent projet de centre par publics, qui n'a pas permis des actions plus transversales.
- Un besoin de développer les actions en plus grande proximité (aller vers) dans les différents secteurs du quartier.
- L'offre d'activités enfance-jeunesse s'est développée et adaptée, il convient cependant de la renforcer et de mieux prendre en compte les enfants et les adolescents qui ne fréquentent plus les structures du quartier.
- Les actions menées en partenariat sont un point fort du quartier, elles permettent la mise en oeuvre de projets et d'actions d'envergure et complémentaires entre les structures.
- Le travail avec les familles ne pourra se réaliser qu'à partir d'une plus grande présence sur les secteurs du quartier (notamment Kerbernier et Kergoat) surtout pour celles qui sont le plus en difficulté.
- Une meilleure prise en compte des familles mahoraises (notamment) est nécessaire.
- Beaucoup d'outils de communication ont été développés sur le quartier pourtant certain restent méconnus.
- Le Centre Social est connu de la population mais ce qui s'y fait, s'y passe reste confus dans l'esprit de beaucoup.
- L'information dans le centre reste difficile à mettre en oeuvre et les espaces de rencontres informels sont inexistantes (3 entrées différentes, pas de hall d'accueil...).
- Les habitants du quartier s'y sentent plutôt bien et sont satisfaits des services et moyens de transports existants.
- Des besoins de lieux de rencontres de proximité sont pointés (Bergot, Kerbernier).
- Les relations de voisinage peuvent parfois être difficiles (bruit, comportement...).
- Les familles avec enfants estiment que les modes de gardes proposés sont trop chers et les horaires pas adaptés.
- Une préférence pour des temps de rencontres sur les différents secteurs du quartier (petite fête de voisinage).
- Des tarifications adaptées aux revenus appréciées et à développer.
- Des horaires des activités à adapter.
- Diversifier le public qui vient au centre (hommes, jeunes, personnes qui travaillent).

VII – LE DIAGNOSTIC ET LES AXES DU PROJET :

1 - A PARTIR DES ÉLÉMENTS RECUEILLIS, IL EST POSSIBLE DE METTRE EN ÉVIDENCE CE QUE SONT LES RESSOURCES ET LES DIFFICULTÉS SUR LE QUARTIER DE BELLEVUE :

Points d'appui

- Une population qui se stabilise dans les logements (ancienneté moyenne 11 ans)
- Un quartier plutôt jeune (40% - de 25 ans proche de l'UBO)
- Un quartier considéré comme agréable
- Un quartier bien doté en équipements et services : gymnases, collèges, écoles, équipements associatifs, patinoire, piscine, médiathèque...)
- Un quartier avec de nombreux espaces verts
- Services et transports considérés comme satisfaisants
- Le sentiment d'être écouté et de pouvoir exprimer ses besoins
- Des moyens d'information et de communication efficaces
- Les habitants de quartier développent facilement des relations entre voisins et/ou familles
- Beaucoup de propositions d'activités pour les seniors
- Un partenariat d'actions bien développé sur Bellevue
- Une équipe de bénévoles du Centre Social importante (90) et motivée
- Une situation financière de l'association satisfaisante
- Une équipe de salariés du centre stable

Points faibles

- Des familles monoparentales en nombre plus important que la moyenne brestoise
- Des revenus qui baissent
- Un indice de chômage supérieur de 3% à la moyenne brestoise
- Des salariés qui se précarisent
- Des ménages dépendant des minimas sociaux en hausse et supérieurs à la moyenne brestoise
- Manque de relations entre voisins, demande de lieu pour se rencontrer sur certains secteurs
- Pas assez d'espaces pour se rencontrer et agir ensemble sur le quartier
- Pas assez d'activités pour les jeunes adultes
- Pas de propositions suffisantes d'activités pour les jeunes de 15 à 18 ans leur permettant de s'investir dans le quartier
- Manque de propositions pour les 10-15 ans (hors ALSH)
- Les modes de garde sur le quartier sont considérés comme trop chers

- Les horaires de modes de garde ne sont pas toujours adaptés
- Le site du quartier n'est pas suffisamment connu (son contenu)
- Le commerce de proximité est en difficulté (hors place Napoléon III)
- Pas assez d'activités pour les hommes
- Pas de créneaux horaires pour faire des activités quand on travaille
- Les jeunes ne sont pas suffisamment représentés dans les structures de quartier et notamment au Centre Social
- Le nom "Centre Social" n'est pas adapté et donne une image trop "sociale"
- Les adhérents ne souhaitent pas s'investir dans le Centre Social au-delà de la pratique d'activités
- Les locaux ne sont pas adaptés au Centre Social notamment pour l'accueil

2- A PARTIR DES ÉLÉMENTS DES ENQUÊTES ET DES DONNÉES CHIFFRÉES, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A VALIDÉ QUATRE THÈMES À TRAVAILLER :

2-1. L'accessibilité :

2.1.1. Financière

La politique tarifaire mise en place par l'association est prise en compte comme un élément positif et les tarifs pratiqués reconnus comme raisonnables. Face à la baisse régulière des revenus des ménages de Bellevue qui est encore plus fortement ressentie sur certains secteurs du quartier, comment adapter nos tarifs pour permettre l'accès aux activités à tous ?

2.1.2. Les horaires

L'offre des activités proposées est considérée comme diversifiée mais elle ne tient pas suffisamment compte des horaires de ceux qui travaillent. Une offre à l'heure de midi, en soirée et le week-end serait souhaitable.

2.1.3. La connaissance du Centre Social

Généralement les habitants connaissent le nom "Centre Social" mais ne savent pas ce qui s'y fait ou le confondent avec d'autres structures (CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale) / MPT (Maison Pour Tous)...).

2.1.4. Les droits

Certains habitants ont des difficultés à accéder à leurs droits auprès de différents services publics notamment du fait du passage aux accueils numériques/téléphoniques.

2-2. L'accueil :

Si les salariés et les bénévoles sont reconnus dans leur ouverture et leur capacité à prendre en compte les demandes des usagers, la configuration des locaux du centre reste un problème majeur avec trois entrées distinctes et des secteurs du bâtiment qui ne communiquent pas entre eux. Il est parfois difficile d'identifier l'accueil.

2.2.1. Le bâti

- L'espace "hall d'accueil" est considéré comme trop étroit et ne permet pas de créer un espace convivial et ouvert facilitant les rencontres, les échanges, l'information.
- Des locaux vétustes et inadaptés à certaines activités.
- La signalétique externe et interne est à reprendre.

2.2.2. Comment rendre le Centre Social plus accessible et convivial ?

L'accueil doit être l'affaire de tous : salariés, bénévoles, adhérents au-delà de l'espace accueil.

- favoriser et créer des espaces, des temps de rencontres informels
- poursuivre l'accueil en proximité tel qu'il s'est mis en place à Kerbernier,
- aller vers les habitants notamment dans les secteurs prioritaires.

2-3. Le lien social et la proximité :

Majoritairement les habitants se sentent plutôt bien dans leur quartier, et se trouvent bien informés.

Ils ont aussi envie de faire des choses ensemble et de se rencontrer notamment entre voisins.

On note, toutefois, une évolution du nombre de personnes vivant seules et un début de vieillissement de la population, ce qui conduit à :

2.3.1. Diversifier les occasions de rencontres

- rechercher et développer les possibilités de travail en proximité géographique (par secteurs),
- proposer des temps de rencontres festifs,
- initier des espaces informels de rencontres,
- favoriser les rencontres intergénérationnelles.

2.3.2. Mieux prendre en compte certains publics :

- les familles d'origines étrangères et/ou ultra marines (cultures différentes),
- les étudiants,
- les hommes (25-50 ans) qui ne fréquentent que très peu le centre.

2-4. Encourager la participation, l'initiative, l'expression et l'écoute :

Les gens ont envie de faire des choses, dès lors qu'on leur en offre la possibilité.

Bénévoles et salariés sont mobilisés pour innover, trouver des solutions aux questions qui sont posées.

- Comment le Centre Social peut-il être mieux repéré comme un lieu où les idées s'expriment, les projets peuvent se concrétiser ou tout simplement où l'on est écouté, entendu ?
- Un travail en interne doit permettre une meilleure communication, propice à faciliter la participation de tous.
- Les bénévoles doivent pouvoir être mieux accueillis, informés.
- Il convient de favoriser les échanges et les débats dans le sens de la participation du plus grand nombre en tenant compte d'une forme qui facilite une réelle participation de tous.
- Renforcer la participation, les initiatives des familles pour les actions qui les concernent.
- Relancer un travail d'échanges réguliers et constructifs avec nos principaux partenaires institutionnels.
- Favoriser les actions transversales pour permettre l'implication de tous.

VIII. LE PROJET 2017-2020

LE PROJET POUR LA PÉRIODE 2017-2020.

Le projet de centre a été conçu dans une approche résolument transversale et s'appuie sur des valeurs réaffirmées par son conseil d'administration : la démocratie, la solidarité, la laïcité, l'ouverture à tous et la dignité.

Il repose sur deux grands principes qui traduisent les expressions et données recueillies lors de l'élaboration du projet à savoir :

- accueillir et écouter,
- soutenir et développer le "vivre ensemble"

qui seront repris dans deux axes prioritaires d'intervention :

1- Permettre l'accessibilité à tous

2- Développer le pouvoir d'agir des habitants et favoriser le mieux vivre ensemble

AXE N°1 : FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ À TOUS

DES ACTIONS À POURSUIVRE :

1.1- Objectif général : développer la lisibilité du Centre Social

- concevoir une plaquette d'activités annuelle avec les 6 centres sociaux brestois
- élaborer et diffuser le journal interne du Centre Social : "Clin d'oeil"
- transmettre les mailing aux adhérents "les rendez-vous de Kaneveden"
- contribuer à alimenter le journal et le site du quartier...
- développer les informations spécifiques aux adhérents
- systématiser l'appel à bénévolat.

1.2- Objectif général : faciliter l'accès à l'information et aux droits

- mettre à disposition un point accueil PAPI (Point Accès Public Internet)
- informer et réaliser des formations à partir de la salle multimédia (ateliers collectifs et informations individuelles)

1.3- Objectif général : permettre une plus grande implication des adhérents dans le fonctionnement de l'association

- développer une procédure d'accueil de nouveaux adhérents
- inciter et favoriser le bénévolat pour encadrer les activités
- accueillir les nouveaux bénévoles et mettre en place un système de parrainage
- proposer régulièrement des formations aux bénévoles

1.4- Objectif général : diversifier l'accueil du public pré-ados

- étoffer les stages sur les petites vacances
- mettre en place des mini-camps
- développer les ateliers

1.5- Objectif général: poursuivre et développer les actions solidaires et intergénérationnelles :

- Braderie,
- Cabas des champs,
- Cuisine simple et pas chère,
- Départ en vacances familiales, sorties familiales, sorties pour tous,
- Accompagnement scolaire...

DES ACTIONS À METTRE EN PLACE OU À DÉVELOPPER AU COURS DE LA PÉRIODE 2017-2020 :

1.1- Objectif général : développer la lisibilité du Centre Social

- changer le nom du centre
- mettre en place une signalétique adaptée
- utiliser les outils de communication dématérialisés (écrans d'accueil, blog Centre Social...)

1.2- Objectif général : faciliter l'accès à l'information et aux droits

- contribuer au projet internet en habitat social
- développer l'accueil spécifique e-services notamment l'accès aux autres services publics que la Caf

1.3- Objectif général : favoriser des temps et des lieux d'échanges, de rencontres et d'accueil

- créer des espaces de rencontres conviviaux dans les différents secteurs du Centre Social

1.4- Objectif général : diversifier le public

- mettre en place des minis séjours familiaux sur un site commun aux centres sociaux brestois
- adapter les horaires : pour les personnes qui travaillent (soirées et week-end)
- faire venir des jeunes et des hommes en développant des partenariats avec l'université et les associations d'étudiants et en proposant des activités en rapport avec les centres d'intérêt masculins

1.5- Objectif général : développer l'accessibilité tarifaire

- poursuivre la généralisation de la tarification pour les activités socio-culturelles adultes
- étendre la tarification expérimentale suivant le quotient familial aux ménages sans enfants et personnes isolées pour toutes les activités du centre.



LE PLAN D' ACTIONS 2017

AXE N°1 : FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ À TOUS

Au delà des actions qui se poursuivent, le Conseil d'Administration de l'association a décidé de développer ou mettre en place les actions suivantes en 2017.

Les autres actions citées dans le paragraphe précédent seront mises en oeuvre en fonction des possibilités financières et humaines au cours des années suivantes.

AXE N°1 : FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ À TOUS

1.1. Objectif général : développer la lisibilité du Centre Social

Intitulé de l'action et objectifs	Intervenants	Moyens nécessaires	Résultats attendus	Echéances	Modalités de suivi
<p><u>Changer le nom du Centre Social</u></p> <p>Mettre en place un groupe de réflexion pour trouver/définir la meilleure appellation de l'équipement vis-à-vis des adhérents et des partenaires du projet</p>	<p><u>Centre Social</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - responsable de centre - adjointe au responsable - bénévoles - administrateurs <p><u>Partenaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ville - Caf 	<p><u>Financiers</u> :</p> <p>budget nécessaire pour modifier les outils de communication (tampon, papier en-tête...) + cf action concernant la signalétique</p>	<p><u>Qualitatifs</u> :</p> <p>Un meilleur repérage des habitants et des partenaires concernant la véritable nature du Centre Social.</p> <p><u>Quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus de fréquentation au centre (Feuille de statistiques accueil) - Moins de personnes qui viennent en pensant trouver des assistantes sociales. 	<p><u>Début</u> : janvier 2017</p> <p>Se rapprocher du Centre Social des "Amarres" qui a réalisé cette opération dernièrement et la Fédération des Centres sociaux.</p> <p><u>Février 2017</u> :</p> <p>Lancer un comité de sélection.</p> <p>Réalisation d'un sondage. Validation par l'AG d'avril 2017 du nouveau nom.</p>	<p>Mise en place d'un groupe projet pour présentation en bureau et validation en CA.</p>
<p><u>Mettre en place une signalétique adaptée</u></p> <p>Pour permettre de mieux repérer l'équipement par tous en installant sur le bâtiment des panneaux de signalisation qui identifient bien la structure (du côté de av le Gorgeu, rue Pierre Trépos et av de Tarente)</p> <p>Permettre de mieux identifier les 3 secteurs par tous les visiteurs par un meilleur fléchage, un totem, une ou des fresques...</p>	<p><u>Centre Social</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - responsable de centre - adjointe au responsable - agent de développement <p><u>Partenaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mairie de quartier - Conseil Consultatif de Quartier - Vert le jardin - Incroyables comestibles - Jardin Mi-en-Sol - Recyclerie - Segpa de Kerhallet - autres centres sociaux (ex : Frédérique Carré de PAC) 	<p><u>Financiers</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - demande d'investissements à la Ville et à la Caf - PEL (fresque) <p>1500 € (fonds de l'association)</p>	<p><u>Qualitatifs</u> :</p> <p>Permettre une meilleure identification de la structure et ainsi avoir plus d'adhérents et moins de confusion entre les différents équipements.</p> <p>Meilleur repérage dans le centre par rapport aux 3 entrées différentes.</p>	<p>Après l'Assemblée Générale de l'association de 2017</p> <p>A partir de mars 2017</p>	<p>Mise en place d'un groupe de suivi interne au Centre Social</p>

Intitulé de l'action et objectifs	Intervenants	Moyens nécessaires	Résultats attendus	Echéances	Modalités de suivi
<p>Utiliser les outils de communication dématérialisés (écrans d'accueil, blog Centre Social...) Une configuration des locaux du Centre Social (3 entrées différentes) qui rend difficile la circulation de l'information. Diffuser en direct, dans les 3 entrées du Centre Social diverses informations telles que l'éphéméride du jour, l'agenda du mois, des reportages photos, des vidéos, l'annonce des événements à venir dans le Centre Social et sur le quartier...</p>	<p><u>Centre Social</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le personnel de l'accueil, - service civique volontaire multimédia - service informatique de la Caf - service multimédia de la Ville de Brest 	<p><u>Matériels prévus par la Caf</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 écrans plats • le câblage dans le Centre Social • un serveur pour gérer l'installation indépendamment du réseau Caf <p><u>Financiers</u> : 1000 € (fonds de l'association)</p>	<p><u>Qualitatifs</u> :</p> <p>Permettre aux usagers du Centre Social d'être informés sur ce qui se passe au Centre Social et sur le quartier en dehors de l'activité ou du service fréquenté.</p> <p>Diffuser rapidement l'information via les outils dématérialisés pour permettre aux usagers de participer à des manifestations, des services grâce à cette diffusion continue et en temps réel.</p> <p><u>Quantitatifs</u> :</p> <p>Diminuer les supports papier.</p>	<p><u>Ecrans plats</u> : attente du retour du service informatique de la Caf puisque accord sur l'achat en 2016.</p>	<p>Mise en place d'un groupe de suivi de la communication interne au Centre Social 1 fois/trimestre</p>

1.2. Objectif général : faciliter l'accès à l'information et aux droits

Intitulé de l'action et objectifs	Intervenants	Moyens nécessaires	Résultats attendus	Echéances	Modalités de suivi
<p>Développer l'accueil spécifique e-services et l'accès aux autres services publics</p> <p>A partir du e-services, développer une information plus large afin de permettre aux habitants d'accéder à leurs droits en mettant en place des temps d'informations sur différentes thématiques liées à l'accès aux droits.</p>	<p><u>Centre Social</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - service civique volontaire Caf - service civique volontaire multimédia associatif - soutien : adjointe, secrétaire. <p><u>Partenaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAF - Impôts - Pôle emploi - CDAS - AGHEB – ICEO - PLIE - CPAM – CLCV – EDF... 	<p><u>Communication</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - médias - internet - flyers <p><u>Locaux</u> :</p> <p>Salles du Centre Social dont la salle outremer</p>	<p><u>Qualitatifs</u> :</p> <p>Satisfaction des habitants (recueil de paroles).</p> <p><u>Quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de temps d'information mis en place. - Nombre de participants. 	<p>1ère mise en place : Mai 2017</p>	<p>Mise en place d'un groupe de suivi interne/externe 2 fois/an</p>

1.3. Objectif général : favoriser des temps et des lieux d'échanges, de rencontres et d'accueil

Intitulé de l'action et objectifs	Intervenants	Moyens nécessaires	Résultats attendus	Echéances	Modalités de suivi
<p><u>Créer des espaces de rencontres conviviaux dans les différents secteurs du Centre Social</u></p> <p>Bâtiment accueil : ré-aménager le hall d'accueil pour permettre un espace de rencontre plus ouvert que la salle d'attente pour les adhérents et le public fréquentant le Centre Social.</p>	<p><u>Centre Social</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bénévoles - salariés - administrateurs 	<p><u>Matériels</u> : tables et chaises hautes à installer dans le hall</p> <p><u>Financier</u> : 500 € pour du matériel d'occasion</p>	<p><u>Qualitatifs</u> :</p> <p>Permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire du lien entre les groupes du centre qui sont pénalisés du fait de la configuration des locaux. - une plus grande implication, dans la vie du centre. 	<p>A partir de janvier 2017</p>	<p>Mise en place d'un groupe de suivi : 1 fois/mois.</p>
<p>Socio haut : aménager un espace permanent dédié aux rencontres pour les adhérents et le public fréquentant le Centre Social.</p> <p>Dans un premier temps avec des espaces non permanents (salle jade, cuisine topaze) et à long terme refaire la salle aigue-marine.</p>	<p><u>Centre Social</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bénévoles - salariés - administrateurs 	<p><u>Matériels</u> : tables et chaises</p> <p><u>Financiers</u> : 1000 €</p> <p>Investissement CAF pour démontage des placards et leur isolation dans la salle aigue-marine</p>	<p>Les adhérents sont mieux informés sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> * les activités, permanences et services développés dans le centre * l'actualités du centre social et du quartier. <p><u>Quantitatifs</u> :</p> <p>Taux de fréquentation des espaces.</p>	<p>1ère phase à partir de juin 2017</p> <p>2ème phase à partir de juillet 2017</p> <p>Inauguration en septembre</p>	
<p>Socio bas : créer un espace accueil pour les parents de l'accompagnement scolaire les lundis et les jeudis et pour les permanences des sorties familiales</p>	<p><u>Centre Social</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - coordinatrice enfance - bénévoles - agent de développement - administrateurs 	<p><u>Locaux</u> :</p> <p>Les salles marmotte et poussin</p>	<p><u>Qualitatifs</u> :</p> <p>Investissement du lieu par les parents.</p> <p><u>Quantitatifs</u> :</p> <p>Taux de fréquentation.</p>	<p>A partir de février 2017</p>	

Intitulé de l'action et objectifs	Intervenants	Moyens nécessaires	Résultats attendus	Echéances	Modalités de suivi
<p><u>Proposer des temps communs dans la journée en présence des salariés et des administrateurs.</u></p> <p>Utiliser les espaces de rencontre conviviaux "pause café" pour aller à la rencontre des usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fois par semaine dans les 3 secteurs du centre social, - sur des créneaux horaires variés, <p>pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échanger sur les activités et sur l'actualité du centre social et du quartier pour donner envie de participer. - Créer des liens entre les usagers des différentes activités et services. - Atteindre de nouvelles personnes qui s'informent sur le Centre Social ou/et se proposent comme bénévole. - Être à l'écoute des attentes, envies, projets des usagers. 	<p><u>Centre Social</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - salariés - administrateurs - bénévoles (au moins 3 par séance) 	<p>Réalisation d'un calendrier des rencontres hebdomadaires à destination du public (affiches, mails...).</p> <p><u>Financiers</u> : associatifs Budget convivialité (café, thé, jus de fruit...) et communication pour 200 €/an</p> <p>Proposer aux participants, par la suite, de partager des gâteaux qu'ils auront réalisés.</p>	<p><u>Qualitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plaisir de se rencontrer, d'échanger, <p><u>Quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de séances mises en place. - Nombre de participants. - Nombre de suggestions/idées nouvelles. - Nombre d'initiatives prises en compte. - Nombre de réalisations. 	<p>Mise en place des rencontres au 2ème trimestre 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un groupe porteur dès janvier 2017. - Réalisation par le groupe porteur du bilan pour la rentrée 2017-2018 et propositions de suites à donner qui déterminent les - fréquences, - horaires, - Contenu, - Intervenants.

1.5. Objectif général : développer l'accessibilité tarifaire

Intitulé de l'action et objectifs	Intervenants	Moyens nécessaires	Résultats attendus	Echéances	Modalités de suivi
<p><u>Poursuivre la généralisation de la tarification suivant les revenus pour les activités socio-culturelles adultes</u></p> <p>Etendre la tarification au quotient familial à l'ensemble des activités adultes du Comité d'Usagers</p>	<p><u>Centre Social</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - responsable de centre - coordinatrice associative - trésorières de l'association <p>Comité d'Usagers</p>	<p>Selon répercussions budgétaires</p> <p><u>Financiers</u> :</p> <p>Enveloppe globale prévue pour l'accessibilité 2500 €</p>	<p><u>Quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les groupes d'activités du Comité d'Usagers appliquant une tarification suivant les revenus (QF). - Nombre de nouvelles personnes inscrites à des activités. 	<p>Calcul en février 2017 puis validation du bureau pour travailler sur le sujet</p> <p>Après décision du CA et présentation en Assemblée Générale.</p> <p>Mise en place pour la rentrée 2017-2018</p>	<p>Suivi régulier par les membres du groupe "projet".</p> <p>Retour des résultat au Conseil d'Administration.</p>

AXE N°2 : DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS ET FAVORISER LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

DES ACTIONS À POURSUIVRE :

2.1.- Objectif général : que le Centre Social devienne encore davantage un lieu de rencontres et d'échanges sur le quartier
les occasions de rencontres et d'échanges divers :

- l'ALSH 3-12 ans
- les activités socio-culturelles
- les temps conviviaux dans le centre : festival OUPS, semaine petite enfance, semaine du sommeil, festival court métrage...

2.2- Objectif général : avoir une attention particulière pour les personnes/ménages isolés socialement

Poursuivre les actions qui favorisent les rencontres sur des temps particuliers :

- le dimanche Ciné goûter, sorties
- en semaine activités socio-culturelles

2.3- Objectif général : favoriser les temps partagés entre les groupes du centre :

- portes ouvertes
- rencontres des référents et responsables de groupe et d'activités
- repas des bénévoles

2.4- Objectif général : permettre aux habitants de se rencontrer, de s'exprimer et d'agir pour faire évoluer leur environnement.

Utiliser l'espace public pour développer les initiatives et plus particulièrement sur les secteurs de Kerbernier et Kergoat.

2.5- Objectif général : créer des temps et/ou des espaces de débats

Proposer des débats sur des questions de société : fraternité, laïcité...

DES ACTIONS À METTRE EN PLACE OU À DÉVELOPPER AU COURS DE LA PÉRIODE 2017–2020 :

2.1- Objectif général : que le Centre Social devienne encore davantage un lieu de rencontres et d'échanges sur le quartier

les occasions de rencontres et d'échanges divers :

- renforcer les propositions pour les 10-14 ans
- développer l'accompagnement scolaire
- développer les propositions d'activités parents/enfants
- soutenir les initiatives de pré-ados

2.2- Objectif général : favoriser les temps partagés entre les groupes du centre :

- mettre en place un espace rencontre cafétaria dans les 3 secteurs du centre
- proposer des semaines découvertes des groupes et activités entre eux
- mettre en place une fête du centre

2.3- Objectif général : permettre aux habitants de se rencontrer, de s'exprimer et d'agir pour faire évoluer leur environnement.

- Mettre en place des temps réguliers de rencontres avec les habitants de Kerbernier et Kergoat
- proposer des temps communs dans la journée (pause café, rencontres informations...) en présence des salariés et des administrateurs
- collecter la parole des habitants pour mettre en place les projets qui leur conviennent
- créer des temps forts de proximité du type repas de quartier, fête des voisins...

2.4- Objectif général : accompagner, conseiller, former les habitants au portage de projet

- être disponible pour soutenir les nouveaux projets
- mettre en place des informations/formations sur les initiatives citoyennes
- créer une instance d'expression ouverte à tous dans le Centre Social
- s'appuyer sur la mise en place des conseils citoyens pour faire s'exprimer les habitants sur leurs envies pour leur quartier

2.5- Objectif général : favoriser la prise de parole, le débat et l'exercice de la démocratie

- créer un poste "animateur de proximité vie sociale" avec une mission prioritaire sur les secteurs de Kerbernier et Kergoat
- organiser des rencontres avec les nouveaux arrivants sur les secteurs du quartier
- faire s'exprimer les habitants autour des questions liées à la rénovation, réhabilitation de leur quartier

2.6- Objectif général : créer des temps et/ou des espaces de débats

- créer des temps d'échanges hebdomadaire sur les questions d'actualité de la semaine
- aller à la rencontre des habitants sur les espaces publics du quartier (marché, écoles, jardins...)
- mettre en place des actions collectives thématiques réunissant les habitants sur des sujets variés (l'alimentation, les situations de voisinage, les économies d'énergie, l'utilisation d'internet...).



LE PLAN D'ACTION 2017

AXE N°2 : DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS ET FAVORISER LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Au delà des actions qui se poursuivent, le Conseil d'Administration de l'association a décidé de développer ou mettre en place les actions suivantes en 2017.

Les autres actions citées dans le paragraphe précédent seront mises en oeuvre en fonction des possibilités financières et humaines au cours des années suivantes.

AXE N°2 : DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS ET FAVORISER LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

2.1. Objectif général : que le Centre Social devienne encore davantage un lieu de rencontres et d'échanges sur le quartier

Intitulé de l'action et objectifs	Intervenants	Moyens nécessaires	Résultats attendus	Echéances	Modalités de suivi
<p><u>Renforcer les propositions pour les 10-14 ans</u></p> <p>Permettre aux plus grands de l'accueil de loisirs de devenir auteurs et acteurs de leurs temps libre.</p> <p>Mettre en place des stages en fonction des centres d'intérêt des 10-14 ans</p>	<p><u>Centre Social</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - coordinatrice enfance - directeur de l'accueil de loisirs <p><u>Partenaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège de Kerhallet - Service culture animation de la Ville - PEL temps libre - Maison de quartier - Patronage Laïque du Bergot 	<p><u>Financiers</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PEL - subventions - fonds association 2000 € 	<p><u>Qualitatifs</u> :</p> <p>Mise en place de nouveaux ateliers et stages.</p> <p><u>Quantitatifs</u> :</p> <p>Proposition faites pour les jeunes et mises en place.</p>	<p>A partir de février 2017</p>	<p>Suivi dans le cadre du PEL (groupe temps libre) et groupe de suivi interne.</p>
<p><u>Développer l'accompagnement scolaire</u></p> <p>Ré-écrire le projet de l'accompagnement scolaire et permettre le lien avec les parents des enfants</p> <p>Favoriser l'implication des parents pour qu'ils s'investissent à terme.</p>	<p><u>Centre Social</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bénévoles - administrateurs (délégués du secteur enfance) - agent de développement - coordinatrice enfance <p><u>Partenaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caf - PEL accompagnement scolaire - Ecoles - Dispositif de Réussite Educative 	<p><u>Matériels</u> :</p> <p>Salles</p> <p><u>Financiers</u> :</p> <p>Subvention CLAS</p>	<p><u>Quantitatifs</u> :</p> <p>Nombre de parents qui viennent régulièrement au centre.</p> <p><u>Qualitatifs</u> :</p> <p>Participation régulière de parents à des temps d'échanges.</p>	<p>A partir de janvier 2017</p>	<p>Mise en place d'un groupe de suivi interne.</p>

2.1. Objectif général : que le Centre Social devienne encore davantage un lieu de rencontres et d'échanges sur le quartier

Intitulé de l'action et objectifs	Intervenants	Moyens nécessaires	Résultats attendus	Echéances	Modalités de suivi
<p><u>Développer les propositions d'activités parents/enfants</u></p> <p>Mettre les parents au cœur des propositions d'actions en s'appuyant sur la démarche "pouvoir d'agir des habitants" :</p> <p>a) Accompagner de nouvelles activités à l'initiative des parents à partir d'idées, suggestions émises lors des "pauses cafés" ou dans les activités du centre.</p>	<p><u>Centre Social</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parents - Référent familles - Bénévoles du Centre Social - L'ensemble des professionnels sur l'écoute des attentes des parents <p><u>Partenaires</u> :</p> <p>PEL petite enfance : construction en partenariat des temps forts sur le quartier</p>	<p><u>Financiers</u> :</p> <p>financements de nouveaux projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fond d'aide à l'initiative des habitants, - PEL... 	<p><u>Qualitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de nouveaux parents pour construire les actions - Plaisir des parents à se retrouver, à construire ensemble - Mobilisation des partenaires <p><u>Quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Combien de parents mobilisés ? - Combien d'actions nouvelles ? 	<p>Dès la mise en place des espaces de rencontre sur le Centre Social écoute des attentes et construction de nouvelles actions avec les parents.</p>	<p>Groupe de suivi commun avec le groupe chargé du suivi des temps conviviaux.</p>
<p>b) Retravailler le projet d'activités parents/enfants "Méli mélo" sur les vacances scolaires afin de rendre ces temps d'animations plus participatifs.</p>	<p><u>Centre Social</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parents participant aux animations "Méli-Mélo" - Bénévoles du Centre Social - Référent "familles" 	<p><u>Financiers</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dotation globale Ville/CAF : 3500 € 	<p><u>Qualitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de parents et de nouveaux bénévoles. - Poursuites ou évolutions des propositions d'activités. <p><u>Quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Combien de nouveaux parents ? - Combien de nouveaux bénévoles ? 	<p>En novembre 2016, rencontre avec les parents sur le renouvellement du projet "Méli-Mélo.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'un groupe de projet parents/bénévoles 	<p>Groupe de suivi en mars 2017 avec l'ensemble des parents et bénévoles pour faire le bilan et envisager des évolutions.</p>

2.3. Objectif général : permettre aux habitants de se rencontrer, de s'exprimer et d'agir pour faire évoluer leur environnement

Intitulé de l'action et objectifs	Intervenants	Moyens nécessaires	Résultats attendus	Echéances	Modalités de suivi
<p><u>Collecter la parole des habitants pour mettre en place les projets qui leur conviennent</u></p> <p>Présence régulière sur le secteur de Kerbernier sur des actions formelles (ronde des jeux...) et sur des temps informels (jardins mi-en-sol, jardins des Incroyables Comestibles, squares...)</p>	<p><u>Centre Social</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - animateur de proximité - agent de développement - coordinatrice enfance - bénévoles <p><u>Partenaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AFEV - Conseil Citoyen - Prévention Don Bosco - Maison de quartier de Bellevue - Contrat de Ville 	<p>Coût du poste sur Kerbernier (Contrat de Ville, emploi aidé de l'Etat)</p>	<p><u>Qualitatifs</u> :</p> <p>Adhésion, intérêt et satisfaction des habitants par rapport à la démarche.</p> <p><u>Quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'habitants qui se sont exprimés - Diversité des propositions. - Nombre d'actions. - Nombre de présences sur le terrain. 	<p>A partir de janvier 2017</p>	<p>Groupe de suivi partenarial sur Kerbernier</p>

2.4. Objectif général : accompagner, conseiller, former les habitants au partage de projet

Intitulé de l'action et objectifs	Intervenants	Moyens nécessaires	Résultats attendus	Echéances	Modalités de suivi
<p><u>S'appuyer sur la mise en place des Conseils Citoyens pour faire s'exprimer les habitants sur leurs envies pour leur quartier.</u></p> <p>Mettre en place une démarche de développement du "Pouvoir d'agir" des habitants à Kerbernier à partir des idées émises par les conseils citoyens et/ou par les habitants.</p>	<p><u>Centre Social :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - animateur de proximité - coordinatrice enfance - administrateur - agent de développement <p><u>Partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mairie de quartiers - AFEV - Conseil Citoyen - BMH - Autres partenaires e fonction des projets 	<p>Coût du poste sur Kerbernier</p> <p><u>Financiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil Citoyen - Contrat de Ville 	<p><u>Qualitatifs :</u></p> <p>Etat de la mobilisation des habitants.</p> <p><u>Quantitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation des habitants au Conseil citoyen et implication. - Nombre d'initiatives proposées par des habitants; - Nombre d'initiatives retenues et mises en place par les habitants. - Adhésion des membres du Conseil Citoyen à la démarche et au développement du "Pouvoir d'agir". 	<p>Participation salariés et bénévoles du Comité au Conseil citoyen (en cours).</p> <p>Accompagnement des initiatives sur 2017.</p>	<p>Préparation en interne du Centre Social avant chaque Conseil citoyen.</p>

2.5. Objectif général : favoriser la prise de parole, le débat et l'exercice de la démocratie

Intitulé de l'action et objectifs	Intervenants	Moyens nécessaires	Résultats attendus	Echéances	Modalités de suivi
<p><u>Créer un poste de coordinateur animateur de proximité "vie sociale" pour soutenir sur le secteur de Kerbernier puis de Kergoat.</u></p> <p>A partir des différentes interventions assurées par l'association depuis 3 ans, la nécessité d'une présence régulière et professionnelle est apparue comme nécessaire pour prendre en compte les difficultés et les manques repérés sur ces secteurs.</p> <p>De plus, il est important de pouvoir mobiliser et coordonner l'intervention de différents partenaires/acteurs afin de prendre en compte la diversité des problématiques rencontrées.</p>	<p><u>Public visé :</u> Les habitants du quartier BMH de Kerbernier puis ultérieurement celui de Kergoat.</p> <p><u>Centre Social :</u> - agent de développement - coordonatrice enfance, - responsable de centre - bénévoles</p> <p><u>Partenaires d'action :</u> - AFEV, - Foyer des Ajoncs, - ICEO/Mission Locale, - Ecoles - BMH, - Equipe de prévention, - CDAS, - Service Santé Ville de Brest, - Commission de quartier, - Mairie de quartier.</p> <p><u>Partenaires Institutionnels :</u> - Ville de Brest, - Caf - Contrat de Ville, - BMH.</p>	<p><u>Locaux :</u> Convention avec la Maison de quartier de Bellevue ainsi que des m2 sociaux Ville de Brest.</p> <p><u>Financiers :</u> - Budget annuel : poste (hors valorisation) 36 500 € - Animations diverses (hors projets spécifiques) 2500 € - Recettes prévisionnelles 2017 : - Contrat de Ville : 17 500 € - Ville de Brest, convention : 4000 € - Etat, emploi aidé : 9500 € - Fonds propres de l'association : 7000 €</p>	<p><u>Qualitatifs :</u> - Satisfaction des habitants - Capacité des habitants à exprimer leurs souhaits. - Mobilisation des habitants sur des projets qu'ils initient.</p> <p><u>Quantitatif :</u> - Contacts et mobilisation des habitants du quartier. - Participation des habitants aux actions. - Nombre d'actions mises en oeuvre. - Nombre d'actions proposées/mises en place par les habitants - Nombre d'enfants participants aux animations. - Nombre d'inscriptions dans des activités des associations de Bellevue.</p>	<p>Création du poste porté par l'association : décembre 2016 ou janvier 2017.</p> <p>Mise en place du groupe de suivi fin du 1^{er} trimestre 2017.</p> <p>1^{ère} réunion de la commission institutionnelle fin juin 2017.</p>	<p>Mise en place d'un groupe de suivi de quartier (recensement des partenaires/acteurs intervenants sur le quartier). 1 fois/2 mois.</p> <p>Commission de suivi institutionnelle : 2 fois par an pour présenter : - les avancées et les difficultés rencontrées - si besoin réajuster l'action - et compléter, rechercher les financements pour la pérennisation du poste et de l'action.</p>



LE PROJET FAMILLES

Comme nous l'avons précisé, le Conseil d'Administration a opté pour une approche transversale des axes des projets et non par publics. Toutefois, les familles sont au coeur du projet du Centre Social. Le projet « familles », en réponse aux problématiques familiales repérées sur le territoire, vise à développer les actions contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion familiale, aux relations et solidarités inter familiales en s'appuyant sur la capacité des familles à être actrices dans les projets qui les concernent.

Les actions développées dans le projet de centre concernent les habitants de Bellevue et donc de ce fait les familles. Voici, à partir des deux axes du projet de centre, les actions qui les concernent plus particulièrement.

Axe n°1 : favoriser l'accessibilité à tous

DES ACTIONS À POURSUIVRE :

Objectif général: poursuivre et développer les actions solidaires et intergénérationnelles :

- **Braderie** : permettre aux familles de s'équiper à moindre coût.
- **Cabas des champs** : en se groupant permettre aux familles d'acheter à moindre coût des légumes et produits laitiers de qualité
- **Cuisine simple et pas chère et cuisine équilibrée** : apprendre à cuisiner de manière économique et équilibrée à partir de produits de la banque alimentaire.
- **La Maison enchantée - espace d'accueil parents/enfants** : permettre aux parents et enfants de partager un moment privilégié, de rencontrer d'autres parents et enfants et de s'impliquer dans le fonctionnement du lieu.
- **La ronde des jeux et des livres à Kerbernier** : proposition de temps d'animations et de rencontres le mercredi après-midi et sur les vacances scolaires, ouverts à tous : enfants, parents et adultes.
- **Le jardin Mi en sol à Kerbernier** : permettre aux habitants de jardiner seuls ou en famille, rencontrer d'autres habitants et consommer à moindre coût ses propres légumes.
- **Sorties familiales** : permettre aux familles ayant des ressources modestes d'accéder à des loisirs en famille, de proposer et d'organiser ces sorties.
- **Sorties culturelles** : se saisir des opportunités proposées par la billetterie sociale du CCAS, des services de la ville de Brest (service nautique...), des partenaires (Oups...), pour permettre aux familles d'aller voir des spectacles à moindre coût, voire gratuitement.
- **Forum vacances** : aider les familles ayant des ressources modestes à organiser leur séjour de vacances avec EPAL et Vacances et familles et leur faire découvrir le site VACAF

LES ACTIONS À METTRE EN PLACE OU À DÉVELOPPER :

Objectif général : diversifier le public

Mini séjours familiaux mettre en place des minis séjours sur un site commun aux centres sociaux brestois : poursuivre et développer l'action déjà menée en 2016 avec l'utilisation pendant le week-end par les familles, de la base de loisirs montée par différents centres de loisirs brestois dont celui du Centre Social de Bellevue.

Axe n°2 : développer le pouvoir d'agir des habitants et favoriser le mieux vivre ensemble

DES ACTIONS À POURSUIVRE :

Objectif général : que le Centre Social devienne encore davantage un lieu de rencontres et d'échanges sur le quartier lors de temps conviviaux :

- **Les semaines petite enfance** : proposition de trois séances de spectacle petite enfance, choisis avec les parents et les partenaires petite enfance de Bellevue et proposition d'un atelier parents/enfants en amont du spectacle.
- **Temps fort petite enfance** : faisant suite à la semaine sommeil proposée en 2016, consultation des parents pour la mise en place de nouveaux temps forts. Construction des animations (info/débat, ateliers...) avec les partenaires du PEL petite enfance et les parents.
- **Festival du court métrage** : proposition de billetterie social pour les familles ayant des ressources modestes, afin qu'elle puissent participer au festival du film court Brestois
- **Dimanche au bord de l'eau et Bellevue fête le printemps, Noël casse la baraque** : proposition lors de ces temps forts de quartier d'animations plus particulièrement destinées aux familles.

LES ACTIONS À METTRE EN PLACE OU À DÉVELOPPER :

Objectif général : que le Centre Social devienne encore davantage un lieu de rencontres et d'échanges sur le quartier

Développer les occasions de rencontres et d'échanges autour des activités parents/enfants :

- **Méli mélo activités de loisirs en familles pendant les petites vacances scolaire** : retravailler le projet avec les parents pour qu'il soient plus acteurs dans la préparation des activités proposées lors des vacances.
- **Accompagner de nouvelles activités à l'initiative des parents** : à partir de l'écoute des parents, développer de nouvelles activités en s'appuyant sur la démarche de développement du pouvoir d'agir des parents.

Objectif général : permettre aux habitants de se rencontrer, de s'exprimer et d'agir pour faire évoluer leur environnement.

Collecter la parole des habitants pour mettre en place les projets qui leur conviennent

- **Présence régulière sur le secteur de Kerbernier lors d'actions formelles (la ronde des jeux et des livres...) et sur des temps informels (jardins, squares...)**

Objectif général : accompagner, conseiller, former les habitants au portage de projet

Objectif général : favoriser la prise de parole, le débat et l'exercice de la démocratie

- **Avoir une attention particulière aux familles dans ces différentes démarches d'écoute, de collecte de parole et de construction de projets**

La démarche "d'aller vers" les adhérents du Centre social et vers les habitants pour les écouter et construire des projets avec eux permettra une plus grande synergie et transversalité entre les actions familles et les actions visant l'ensemble des habitants de Bellevue.

IX. LES MOYENS FINANCIERS

AFFECTATION DE LA SUBVENTION VILLE DE BREST ET CAF POUR L'ANNEE 2017

CONVENTION GLOBALE

Actions	Ville de Brest	CAF 29
Fonctionnement associatif	20 900 €	1 500 €
Et développement de la vie associative		2 000 €
Cohésion sociale et lien social		
- Activités socio-culturelles		
- Animations collectives dans le centre	6 000 €	3 400 €
- Les débats du centre social		
Accessibilité	2 500 €	1 000 €
Animateur proximité Kerbernier	5 000 €	
Actions « familles »		
- Activités Parents-enfants		3 500 €
- Sorties familiales		5 000 €
Enfance		
ALSH 3 – 12 ans	30 000 €	6 000 €
Ateliers		10 000 €
Animations à Kerbernier	2 000 €	2 000 €
Accueil éducatif	1 500 €	
Jeunesse		
Accueil pré-ados		
Stages – ateliers – soutiens aux initiatives	2 000 €	
Culture animations		
- Sorties culturelles / Sorties pour tous		
- Atelier Théâtre	2 000 €	
- Ciné B2		
Total	71 900 €	34 400 €

HORS CONVENTION GLOBALE

Actions	Ville de Brest	CAF 29
Enfance		
ALSH 3 – 12 ans		23 000 €
PS CLAS		2 700 €
Petite Enfance		
Espace accueil parents/enfants	600 €	
Total	600 €	25 700 €

BUDGET 2017

CHARGES		TOTAL	PILOTAGE	LOGISTIQUE	ANIMATION	
					POSTES	PROJETS
60	Fournitures consommables	14600,00	1000,00	4500,00	0,00	9100,00
60630	Fournitures d'entretien et petits équipements	3500,00		3500,00		
60640	Fournitures de bureau, informatique	1000,00		1000,00		
60681	Fournitures pédagogiques	3500,00				3500,00
60682	Fournitures alimentaires	5000,00	1000,00			4000,00
60700	Achats de marchandises	1600,00				1600,00
61	Services extérieurs	3900,00	900,00	3000,00	0,00	0,00
61100	Sous-traitance générale	0,00				
61300	Loyers et charges locatives	0,00				
61500	Entretien, réparation, maintenance	400,00		400,00		
61600	Assurances	2600,00		2600,00		
61810	Documentations	200,00	200,00			
61850	Séminaires, colloques, conférences	300,00	300,00			
61860	Formation des bénévoles	400,00	400,00			
62	Autres services extérieurs	58800,00	9450,00	850,00	5200,00	43300,00
62100	Personnel extérieur à l'association	4000,00				4000,00
62200	Honoraires IGAM (social)	5200,00			5200,00	
62210	Honoraires IGAM (compta, Quadra...)	2300,00	2300,00			
62220	Commissaire aux comptes	2000,00	2000,00			
62300	Publicité et relations publiques	1500,00	1500,00			
62340	Cadeaux	0,00				
62510	Déplacements, missions, récept ^o du personnel	300,00	300,00			
62520	Déplacements, missions, récept ^o des bénévoles	300,00	300,00			
62610	Frais postaux	400,00		400,00		
62620	Internet	450,00		450,00		
62630	Téléphone	0,00				
62700	Services bancaires	400,00	400,00			
62810	Cotisations	650,00	650,00			
62860	Formation des salariés	2000,00	2000,00			
62871	Entrées pour activités	10500,00				10500,00
62872	Déplacements pour activités	8300,00				8300,00
62873	Autres prestations pour activités	20500,00				20500,00
63	Impôts et taxes	1800,00	1800,00	0,00	0,00	0,00
63300	Formation professionnelle continue	1800,00	1800,00			
64	Charges de personnel	195000,00	0,00	0,00	195000,00	0,00
64110	Rémunérations personnel (coût des postes)	194400,00			194400,00	
64700	Autres charges sociales (MTI, Mutuelle)	600,00			600,00	
68	Dotations amortissement et provision	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68150	Dotations aux provisions	0,00				
TOTAL :		274100,00	13150,00	8350,00	200200,00	52400,00
Contrôle (doit être nul) :		0,00	12100,00	-8350,00	-162300,00	158550,00

PRODUITS		Contrôle	TOTAL	PILOTAGE	LOGISTIQUE	ANIMATION	
						POSTES	PROJETS
70	Participations services rendus	75 350,00	75 350,00	2 900,00	0,00	0,00	72 450,00
70611	Participations des adhérents aux activités	64000,00	64 000,00				64000,00
70700	Ventes de marchandises	3500,00	3 500,00				3500,00
70810	Produits activités annexes - loc salles	2400,00	2 400,00	2400,00			
70820	Produits activités annexes - services	5450,00	5 450,00	500,00			4950,00
74	Subventions d'exploitation	193 250,00	193 250,00	16 850,00	0,00	37 900,00	138 500,00
741	ETAT	20 400,00	20 400,00	0,00	0,00	20 400,00	0,00
74110	Emplois aidés - ASP	20400,00	20 400,00			20400,00	
74120	Etat - autres subventions	0,00	0,00				
742	CONSEIL REGIONAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74200	Conseil régional	0,00	0,00				
743	CONSEIL DEPARTEMENTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74300	Conseil départemental	0,00	0,00				
744	VILLE	87 000,00	87 000,00	15 170,00	0,00	0,00	71 830,00
74410	Ville - Convention globale	71900,00	71 900,00	15170,00			56730,00
74420	Ville - autres subventions	15100,00	15 100,00				15100,00
74440	Ville - autres subventions	0,00	0,00				
745	Autres organismes sociaux (MSA...)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74500	Autre organisme social	0,00	0,00				
746	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	60 900,00	60 900,00	1 680,00	0,00	0,00	59 220,00
74610	C.A.F. - Convention globale	34400,00	34 400,00	1680,00			32720,00
74620	C.A.F. CLAS	2700,00	2 700,00				2700,00
74621	C.A.F. ALSH	23000,00	23 000,00				23000,00
74622	C.A.F. - autres subventions	800,00	800,00				800,00
74623	C.A.F. - autres subventions	0,00	0,00				
747	CONTRAT VILLE	20 500,00	20 500,00	0,00	0,00	17 500,00	3 000,00
74710	CV - ETAT	17500,00	17 500,00			17500,00	
74730	CV - DEPARTEMENT	0,00	0,00				
74740	CV - VILLE	3000,00	3 000,00				3000,00
74760	CV - CAF	0,00	0,00				
748	AUTRES SUBVENTIONS	4 450,00	4 450,00	0,00	0,00	0,00	4 450,00
74810	Brest Métropole Océane	0,00	0,00				
74820	Projet Educatif Local	3000,00	3 000,00				3000,00
74830	Fondations, mécénat, sponsoring	450,00	450,00				450,00
74840	Autre subventions	1000,00	1 000,00				1000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
75610	Adhésions (individuelles, familiales ou associatives)	4000,00	4 000,00	4000,00			
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76400	Intérêts des comptes bancaires et VMP	0,00	0,00				
79	Transferts de charges	1 500,00	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
79200	Remboursements de formation	1500,00	1 500,00	1500,00			
51000	Ress. Financière années antérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51001	Pour équilibre	0,00	0,00				
RESULTAT		274100,00	274100,00	25250,00	0,00	37900,00	210950,00
Contrôle (doit être nul) : > / Produits :		0,00	12100,00	-8350,00	-162300,00	158550,00	

SYNTHESE BUDGET 2017

LES PRODUITS DE L'ASSOCIATION

SUBVENTIONS CONVENTION GLOBALE	
CAF du Finistère	34 400,00
Ville de Brest	71 900,00
Total :	106 300,00

SUBVENTIONS HORS CONVENTION GLOBALE	
CAF du Finistère – CLAS	2 700,00
CAF du Finistère – ALSH	23 000,00
CAF du Finistère	800,00
Ville de Brest	15 100,00
Contrat de Ville	20 500,00
Etat	20 400,00
BMO	0,00
PEL	3 000,00
Région	0,00
Département	0,00
Autres organismes sociaux	0,00
Fondations, mécénat, sponsoring	450,00
Autres	1 000,00
Total :	86 950,00

AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT	
OPCA (Uniformation)	1 500,00
Total :	1 500,00

AUTOFINANCEMENT	
Adhésions	4 000,00
Cotisations	64 000,00
Ventes	3 500,00
Locations de salles, services	7 850,00
Intérêt des comptes	0,00
Total :	79 350,00

Ress. Financière années antérieures	
Nécessaire à l'équilibre le budget	0,00
Total :	0,00

TOTAL : 274100,00

LES CHARGES DE L'ASSOCIATION

PILOTAGE	13150,00
LOGISTIQUE	8350,00
ANIMATION	252600,00
- Charge de personnel	200200,00
- Actions, projets	52400,00

TOTAL : 274100,00

Les produits sont composés à :

- 70,34 % de subventions publiques
- 0,16 % de subventions privées
- 28,95 % d'autofinancement
- 0 % d'usage du fond de roulement
(nécessaire pour l'équilibre)
- 0,55 % des contributions de l'OPCA

Les charges sont affectées pour :

- 4,8 % au pilotage
- 3,05 % à la logistique
- 73,04 % au financement des postes
- 19,12 % au financement des actions

Evolution budgétaire prévisionnelle pour les années 2017 à 2020

Dans l'hypothèse :

- d'un maintien des financements versés par la CAF dans le cadre de la convention globale
- d'une baisse de **2** % par an des financements versés par la Ville dans le cadre de la convention globale
- d'un maintien des autres sources de financements (externes, autofinancements et fonds propres)
- d'une hausse de **2,5** % annuelle de la masse salariale
- d'une hausse de **1** % annuelle des autres charges

Evolution des recettes	2017	2018	2019	2020
CAF du Finistère	34400,00	34400,00	34400,00	34400,00
Ville de Brest	71900,00	70462,00	69052,76	67671,70
Toutes autres recettes	167800,00	167800,00	167800,00	167800,00
TOTAL :	274100,00	272662,00	271252,76	269871,70

Répartition des charges	2017	2018	2019	2020
Pilotage	13150,00	13281,50	13414,32	13548,46
Logistique	8350,00	8433,50	8517,84	8603,01
Postes	200200,00	205118,00	210158,08	215323,28
Actions	52400,00	45829,00	39162,53	32396,95
TOTAL :	274100,00	272662,00	271252,76	269871,70

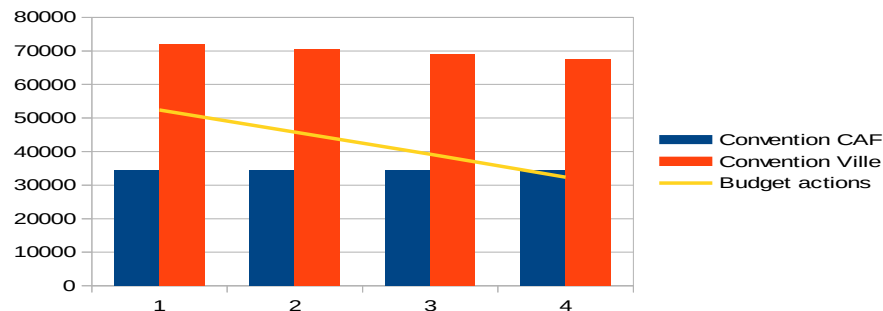
En raison des baisses de financement et des augmentations de charges, et en cas d'impossibilité pour l'association de lever des fonds supplémentaires, le budget restant disponible, en 2020, pour les actions sera réduit de **38%**

L'association a, en 2016, une réserve de trésorerie de **77000,00** euros
 Cette réserve lui permet d'avoir un fond de roulement de **103** jours

Si l'association souhaite maintenir le budget disponible pour les actions à son niveau de 2017, elle devra, sur la période, injecter **39811,52** euros

Sa réserve de trésorerie, en 2020, sera donc réduite à **37188,48** euros
 Cette réserve limitera le fond de roulement au nombre de **50** jours

EVOLUTION DU BUDGET DISPONIBLE POUR LES ACTIONS Pour la période allant de 2017 à 2020



X. L'ORGANISATION DU SUIVI ET L'EVALUATION DU PROJET CENTRE SOCIAL

L'ORGANISATION DU SUIVI

Au niveau de chaque action : fréquence : autant que le nécessite le suivi de l'action

Le groupe qui mène l'action :

- assure le bilan de celle-ci,
- vérifie la faisabilité et la pérennité financière au regard de son budget,
- propose des adaptations.

Il est composé de professionnels, de bénévoles, de partenaires et d'habitants qui sont dans l'action.

Le groupe de suivi de l'axe : fréquence : au moins 2 fois par an : (un groupe par axe du projet)

- impulse la mobilisation sur les actions prévues au plan d'action et propose des modalités d'interventions pratiques qui devront être validées par le CA,
- reçoit des différents groupes actions de son axe, les données, les bilans, les propositions,
- s'assure que les moyens humains et financiers sont bien activés dans le cadre budgétaire fixé,
- prend en compte et analyse les propositions émanant des groupes actions,
- détermine les indicateurs pertinents à prendre en compte pour mesurer les résultats obtenus,
- fait remonter au Conseil d'Administration une synthèse des bilans et propose des évolutions.

Le groupe est composé de partenaires du quartier, bénévoles, professionnels et d'au moins un membre du bureau de l'association.

La commission projet de centre : fréquence au moins 1 fois par an

- assure le suivi global du projet Centre Social,
- est destinataire des synthèses des groupes de suivi des axes et de leurs propositions,
- communique aux instances de l'association un bilan annuel de la mise en oeuvre du projet,
- suggère des améliorations,
- propose des indicateurs et les critères à retenir pour l'évaluation globale du projet.

La commission est composée de membres du bureau de l'association, de bénévoles volontaires, de représentants des partenaires du quartier et de professionnels du centre.

Deux séances publiques

La première séance aura pour objet de présenter un point de situation du projet à mi-parcours. Un bilan de 2 ans ainsi que les premiers éléments pour une évaluation globale du projet.

Elle reprécisera également le plan d'actions jusqu'à la fin de la période d'agrément du projet.

L'année précédant l'échéance du projet, une séance publique présentera le bilan général de l'avancée du projet ainsi que son évaluation, elle posera également les bases de l'élaboration du futur projet.

LES INSTANCES DE L'ASSOCIATION

Le bureau :

- Il est destinataire des travaux de la commission projet de centre et des groupes de suivi des orientations,
- Il prend en compte les propositions formulées.
- Il propose le suivi et le contrôle financier de l'ensemble du projet.
- Il propose l'inscription à l'ordre du jour du Conseil d'Administration des points concernant le suivi du projet.
- Il examine les demandes pour la mise en oeuvre des actions prévues dans chaque orientation.

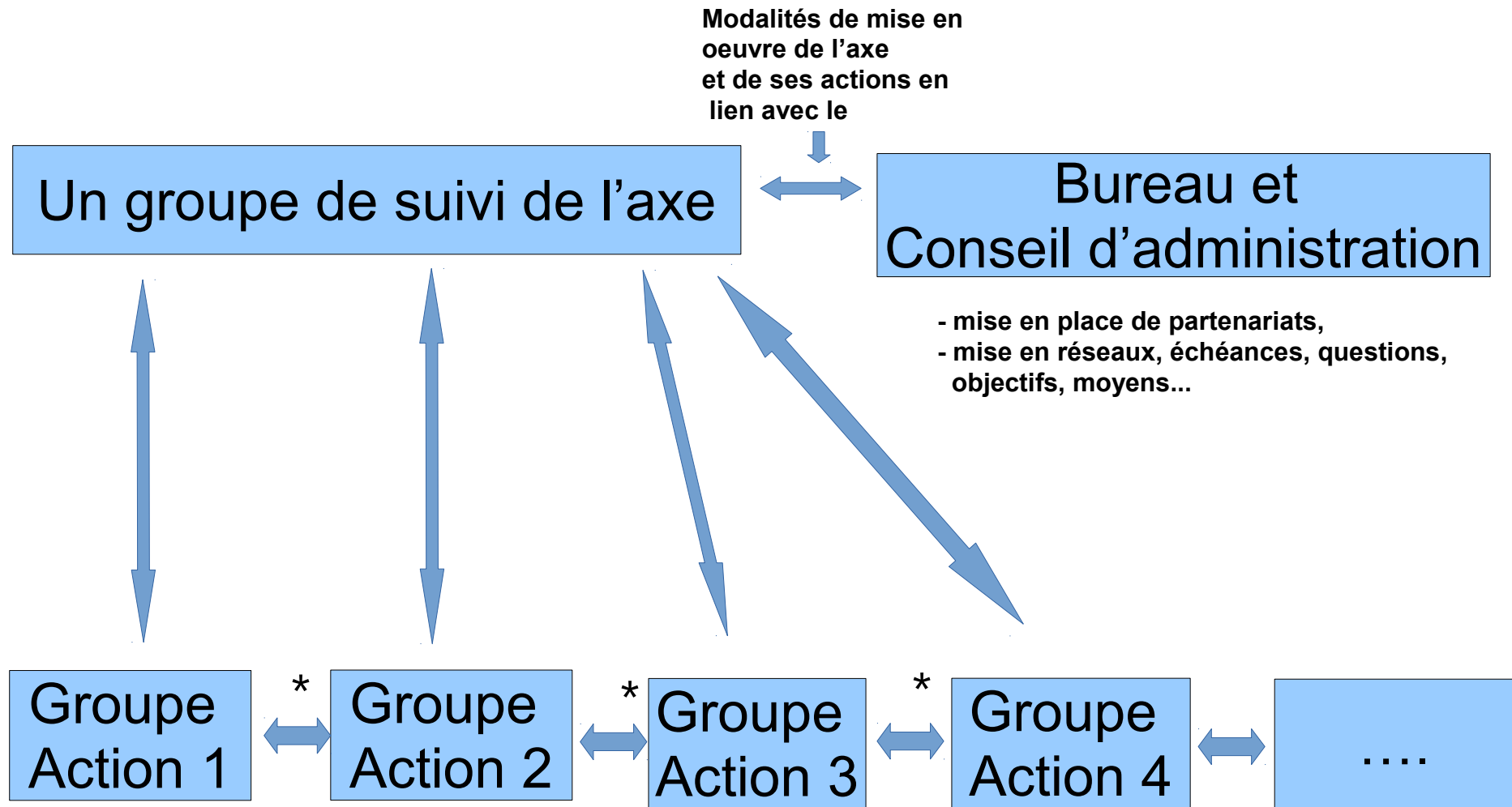
Le Conseil d'Administration :

Sur proposition du bureau, il valide les demandes et propositions qui ont été adressées au bureau par la commission projet de centre et les groupes de suivi des axes.

L'Assemblée Générale :

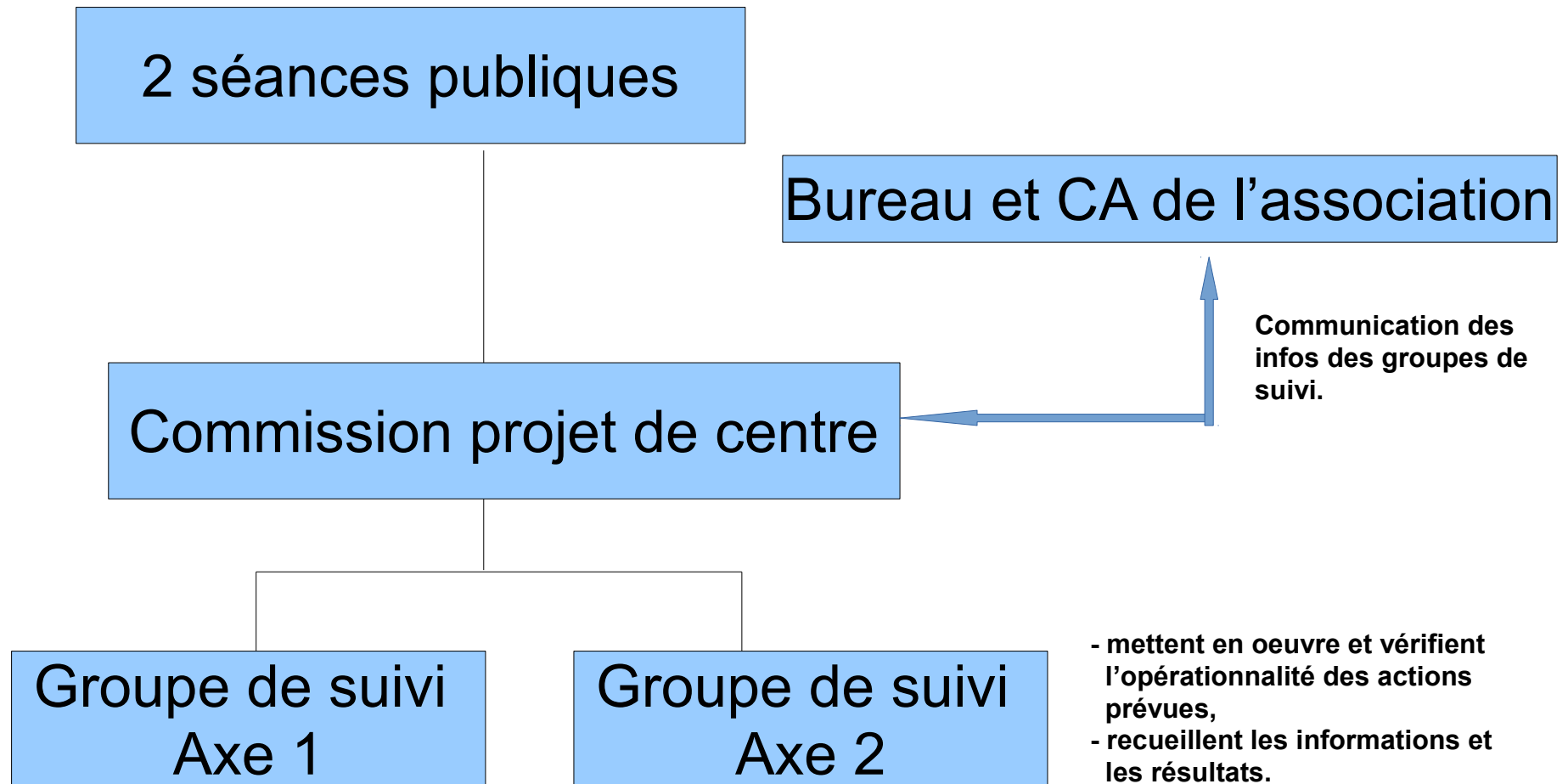
Elle approuve le rapport d'activité, qui reprend les orientations du projet Centre Social, ainsi que le rapport financier de l'année. Elle vote le rapport d'orientation, pour l'année à venir, qui tient compte de la mise en oeuvre du projet Centre Social et de son échéancier ainsi que des adaptations proposées par le Conseil d'Administration.

POUR CHAQUE AXE :



* selon les actions, certaines peuvent générer de la complémentarité et donc des échanges entre les groupes.

SUIVI GENERAL DU PROJET DE CENTRE SOCIAL :



XI. LE BILAN ET L'EVALUATION DU PROJET DE CENTRE SOCIAL :

Ils se feront à partir :

- 1. D'un bilan des actions menées au cours de l'année.** Il s'agira pour chaque axe de :
 - préciser ce qui a été fait ou pas en lien avec le contexte et
 - présenter les résultats obtenus qualitativement et quantitativement voire, suivant les cas, les évolutions d'une année sur l'autre.

Ce bilan analysera également les écarts entre les résultats attendus et ceux obtenus, et apportera un éclairage sur les raisons des variations et les nouveaux objectifs fixés en conséquence.

- 2. D'une évaluation des 2 axes**

Il s'agira en l'occurrence de mesurer en quoi la mise en oeuvre du projet global à travers ses orientations aura contribué à un changement social sur le quartier.

A partir du diagnostic de départ (constats, besoins, insatisfactions, perceptions des habitants, données chiffrées), il conviendra de renseigner 4 à 5 indicateurs à travers 3 types de données :

- les éléments statistiques – les chiffres,
- les faits,
- la représentation qu'ont les habitants et/ou les partenaires.

- 3. D'une évaluation globale du projet Centre Social.** Il est convenu, par la commission projet de centre et validé par le Conseil d'Administration de l'association, que l'évaluation globale du projet s'appuiera sur les évaluations réalisées par les groupes de suivi des axes et sera réalisée en confrontant les résultats de ces évaluations avec les missions d'un Centre Social.

XII. LEXIQUE

AFEV	Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
AG	Assemblée Générale
AGEHB	Animation et Gestion pour l'Emploi et l'Hébergement en Bretagne
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
BMH	Brest Métropole Habitat
CA	Conseil d'Administration
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDAS	Centre Départemental d'Action Sociale
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement Scolaire
CLCV	Consommation Logement Cadre de Vie
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
DRE	Dispositif Réussite Educative
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
ICEO	Informier, aCcompagner vers l'Emploi
MPT	Maison Pour Tous
PAPI	Point d'Accès Public Internet
PEL	Projet Educatif Local
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
QF	Quotient Familial
RSA	Revenu de Solidarité Active
REP	Réseau Éducation Prioritaire
UBACS	Union Brestoise des Associations des Centres sociaux
ZEP	Zone Éducation Prioritaire